

GUIDE MÉTODOLOGIQUE SYLVA-CITES

- UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION POUR FAVORISER LA MULTIFONCTIONNALITÉ EN FORÊT PÉRIURBAINE



SOMMAIRE

Présentation de la démarche

- La concertation comme levier pour la multifonctionnalité des forêts 03
- Projet Sylva-Cités 04
- Une démarche inspirée du concept de Living Lab 05
- Une approche via les Services Écosystémiques 08

1. Définition et préparation des conditions de la concertation

- Établir le cadre et la stratégie 11
- Préparer le déploiement de la démarche (identification des parties prenantes, des enjeux, des participants) 14

2. Déploiement du processus de concertation

- Atelier 1 : Cerner les préoccupations et enjeux des acteurs 17
- Atelier 2 : Spatialiser les enjeux sur le territoire et recueillir les aspirations sur la répartition des services et usages 32
- Atelier 3 : Propositions d'actions visant à répondre aux enjeux identifiés 42

3. Prise en compte des résultats

- Intégrer les résultats dans la prise de décision 52

4. Retours d'expérience Sylva-Cités 53

1. Présentation de la démarche

1.1 La concertation comme levier pour la multifonctionnalité des forêts

En France métropolitaine, les forêts occupent 31 % du territoire national, soit environ 16,9 millions d'hectares (IGN, 2020). Ces forêts se répartissent entre propriétés privées, qui en couvrent 74 %, et propriétés publiques, représentant les 26 % restants (IGN, 2020). Les forêts publiques sont majoritairement détenues par les communes et l'État, tandis que les forêts privées appartiennent à des particuliers ou à des entités juridiques telles que des groupements forestiers ou des sociétés.

Les forêts sont au cœur d'enjeux multiples, tant environnementaux qu'économiques et sociétaux. Elles jouent un rôle central dans l'imaginaire collectif, étant perçues comme des lieux de ressourcement et de loisir, tout en étant également des espaces de production de bois, un matériau qui accompagne de plus en plus la société dans son quotidien. En outre, elles sont des habitats essentiels pour la biodiversité, contribuant au maintien de nombreuses espèces.

Les forêts périurbaines, en particulier, concentrent une diversité d'usages et d'acteurs, rendant leur gestion complexe. Elles offrent de nombreuses aménités dont bénéficient des parties prenantes variées, notamment les citoyens, les collectivités et la filière forêt-bois, ce qui en fait des espaces d'appropriation politique. De plus, cette gestion est souvent complexifiée par diverses problématiques, telles que des contraintes réglementaires méconnues (comme les obligations légales de débroussaillage OLD), l'extension urbaine croissante, ou encore un manque d'acculturation à la sylviculture de la part de nouveaux riverains.

Parallèlement, les forêts sont exposées à des risques accrus, exacerbés par les modifications des cycles biologiques et le changement climatique. Les risques d'incendie, de tempête, ainsi que ceux liés au gibier et aux parasites, représentent des menaces sérieuses pour ces écosystèmes.

Il est donc crucial de coordonner les différents enjeux et usages, en particulier en forêt privée, afin d'assurer une cohérence globale sur les territoires. Pour atteindre cet objectif, des démarches de concertation peuvent s'avérer nécessaires, afin de concilier les multiples attentes et d'assurer une gestion durable des forêts françaises.



1.2 Emergence de la démarche : projet Sylva-Cités

Ce guide méthodologique a été réalisé au cours du projet Sylva-Cités, lauréat de l'AMI "Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts". Ce projet s'inscrit dans une problématique générale à mi-chemin entre la gestion forestière et la sociologie. Lancé en janvier 2024, il s'est déroulé sur un calendrier de 13 mois pour se terminer fin janvier 2025 et concerne le territoire girondin.



L'objectif du projet est alors de favoriser la multifonctionnalité en forêt périurbaine girondine tout en répondant à des enjeux spécifiques identifiés sur les territoires d'études (surfréquentation, controverses, conflits d'usages, contribution à des plans de gestion...) au travers d'ateliers de concertation. Ces contributions visent à enrichir une réflexion collective sur les services écosystémiques à valoriser, en tenant compte des aspirations spécifiques de chaque participant. Cependant, il est important de préciser que la démarche reste sous l'égide de l'acteur relais (1). Elle lui permet de bénéficier d'une concertation élargie, intégrant les apports et les perspectives de chaque partie prenante afin qu'il puisse les considérer (ou non) pour sa gestion.

Les ateliers visent ainsi à initier une convergence des points de vue sur le territoire, à créer des liens, et dans les cas les plus favorables, des partenariats entre les participants. Ces démarches de concertation doivent conséquemment permettre d'obtenir des visions partagées pour l'avenir des sites. Ce guide méthodologique a pour objectif de retranscrire la méthodologie utilisée dans le cadre du projet Sylva-Cités afin de la rendre appropriable par d'autres acteurs et/ou territoires intéressés.

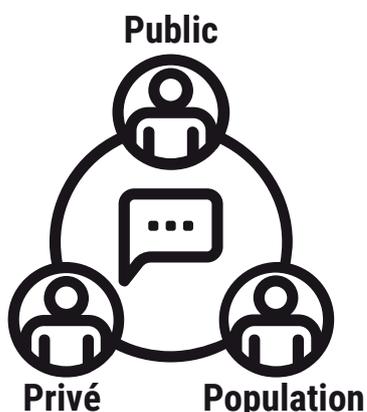


(1). Dans le cadre du projet Sylva-Cités, l'acteur relais est celui sollicité par le CNPF afin de déployer la démarche sur les territoires. Il possède une bonne compréhension du contexte et des parties prenantes du territoire.

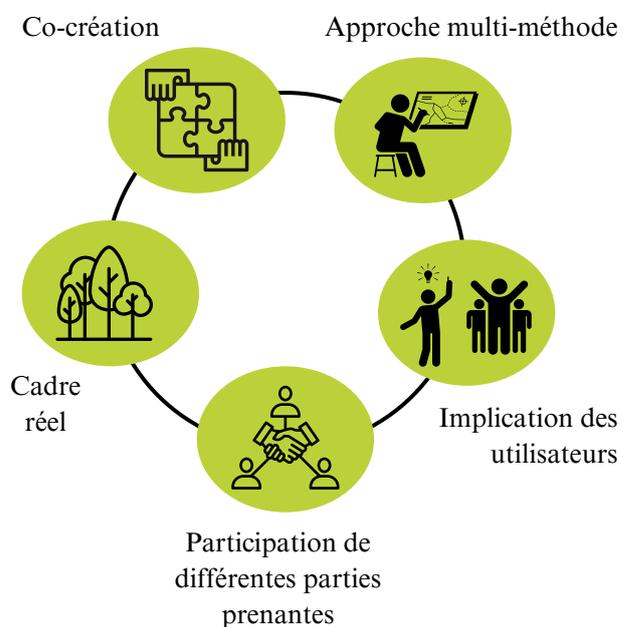
1.3 Inspiration du concept de Living Lab

La méthodologie utilisée dans le cadre du projet Sylva-Cités est inspirée du concept de "Living Lab". Il repose sur une approche collaborative et participative, visant à co-créer des solutions innovantes dans un environnement d'expérimentation réel. La démarche implique la mise en réseau de divers acteurs, tels que des entreprises, des chercheurs, des utilisateurs finaux ou encore des collectivités, qui travaillent ensemble pour identifier des besoins, expérimenter des prototypes et évaluer leurs impacts en conditions réelles. Ce processus itératif favorise l'innovation ouverte, où les utilisateurs sont au centre de la conception, permettant d'ajuster les solutions en fonction des retours d'expérience et de garantir leur adéquation avec les attentes de la société.

Pour ce faire, l'approche Living Lab repose sur 5 déterminants : la co-création, une approche multi-méthode, un cadre réel d'expérimentation, une participation de différentes parties prenantes et l'implication des utilisateurs. Une des prérogatives de l'approche Living Lab est ainsi l'inclusion de parties prenantes publiques, privées et de la population.



5 déterminants de l'approche Living Lab

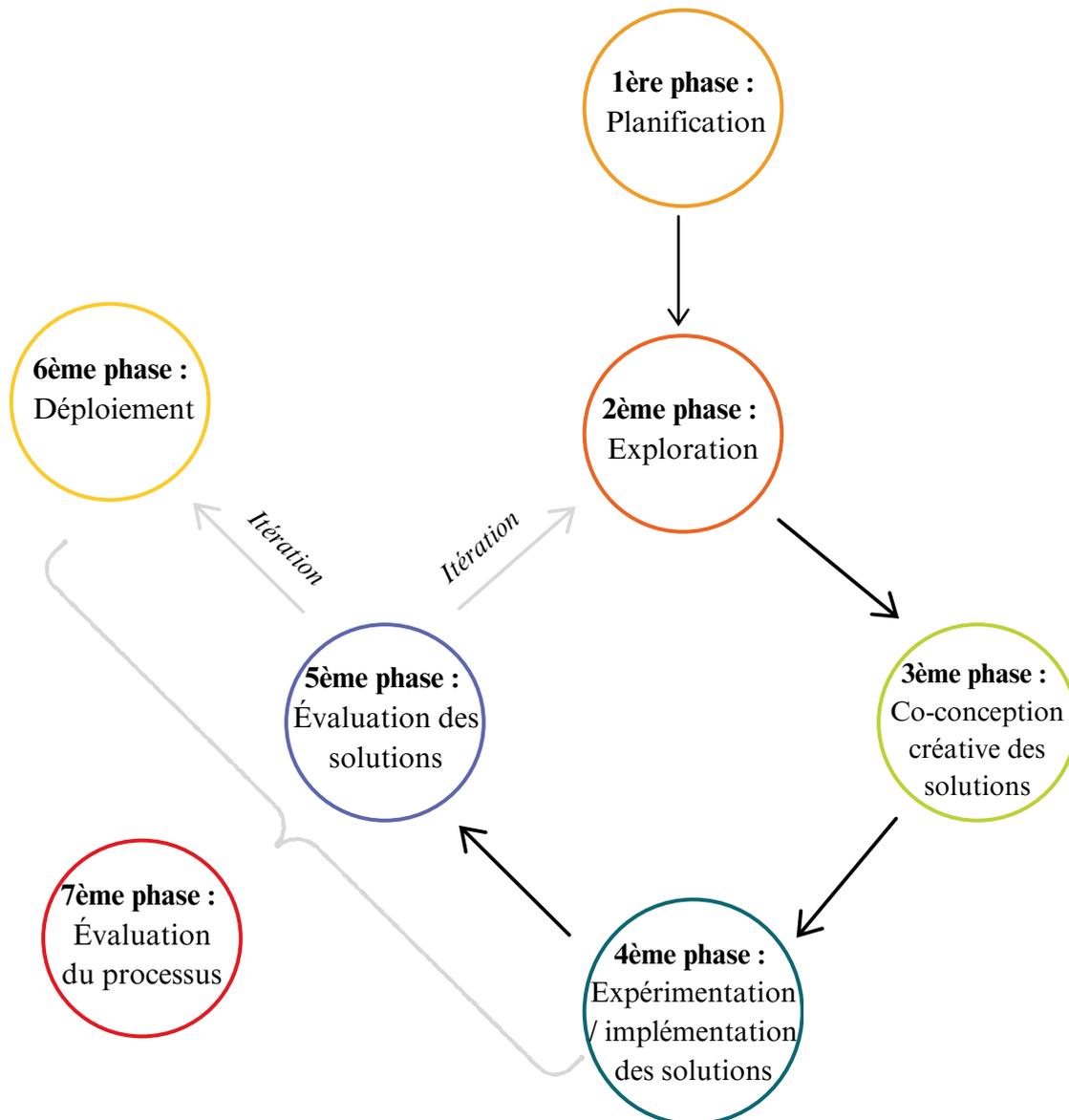


Source : Maxence Arnould, 2021, adapté d'Evans et al., 2017.

Figure 1 : Déterminants de l'approche Living Lab

Si la démarche se cantonne longtemps au domaine de l'innovation industrielle, l'exercice s'ouvre et s'adapte peu à peu aux sciences sociales et territoriales à partir des années 2010. Cette déclinaison se formalise en 2021, avec le chercheur en innovation Maxence Arnould qui propose dans sa thèse de doctorat un cadre de référence méthodologique pour piloter des Living Labs forestiers.

Cadre de référence méthodologique des Living Labs forestiers



Source : Maxence Arnould, 2021.

Figure 2 : Cadre de référence méthodologique des Living Labs forestiers.

Comme le démontre la figure 2, le processus d'un Living Lab forestier s'articule en plusieurs phases.

- La première phase est celle de la planification, elle consiste à définir les lignes directrices et les objectifs du projet. Cette phase inclut également une imprégnation de l'environnement réel du territoire d'étude, une compréhension approfondie de son contexte et de ses parties prenantes, ainsi que la mobilisation de ces dernières par un partenariat public-privé-population. Il est essentiel d'identifier et d' enrôler ces parties prenantes en engageant un dialogue constructif et en constituant un réseau solide.
- La phase suivante, celle de l'exploration, vise à ajuster et à valider collectivement les lignes directrices établies en amont. Cette étape inclut l'analyse des usages, la caractérisation des utilisateurs et l'étude des contextes locaux pour mieux comprendre les besoins spécifiques du territoire. Finalement, la mise en œuvre de cette co-idéation nécessite l'utilisation de médiateurs pour faciliter les interactions entre les participants. Ces derniers doivent incarner des valeurs telles que l'empathie, la bienveillance et l'écoute, et favoriser l'engagement humain ainsi que le passage à l'action.
- Une fois ces éléments explorés, la phase de co-conception créative des solutions permet de faire émerger des idées novatrices par le biais d'ateliers collaboratifs. Les solutions partagées sont ensuite priorisées en vue de leur expérimentation.
- Par la suite, l'étape d'expérimentation et d'implémentation, ou co-testing, consiste à tester les solutions retenues et à observer leurs usages dans un contexte réel. Les résultats obtenus conduisent à la phase de co-évaluation.
- Si cette dernière est positive, la solution passe à la phase de déploiement ; dans le cas contraire, un retour à l'étape d'exploration peut être nécessaire pour ajuster ou repenser les solutions.
- Le déploiement marque l'étape de co-lancement, où les utilisateurs jouent un rôle clé dans l'ancrage territorial des solutions.

Enfin, une évaluation du processus d'innovation est menée pour mesurer l'influence du Living Lab sur le territoire, en utilisant des critères socio-économiques ou socio-cognitifs. Finalement, l'objectif est de pouvoir reproduire et d'adapter les solutions et la méthodologie à d'autres sites d'étude, assurant ainsi la pérennité et l'extensibilité des innovations développées.

1.4 Une approche via les Services Écosystémiques

La démarche Sylva-Cités utilise la notion de services écosystémiques comme base de travail pour les premiers ateliers de concertation.

Souvent appréciées pour les aménités qu'elles confèrent à leurs usagers, les forêts péri-urbaines influencent l'attractivité des territoires sur lesquels elles sont ancrées. On les reconnaît particulièrement pour leurs rôles de régulation des températures, de patrimoine local et d'espace récréatif.

Le rapport MEA (Millennium Ecosystem Assessment) classe les services rendus par la nature en 4 catégories :

- Les services d'approvisionnement concernent les biens matériels et tangibles pouvant être prélevés au sein des écosystèmes.
- Les services de régulation sont associés aux processus biophysiques modérant les processus écologiques naturels. Ils sont intangibles.
- Les services de support assurent la création et le maintien de l'ensemble des services rendus par la nature.
- Les services culturels correspondent aux satisfactions liées aux bénéfices immatériels des écosystèmes (bien-être, activités récréatives, éducation et sensibilisation, activités de recherche, tourisme, patrimoine, identité et spiritualité).

Support

Cycle de l'eau Cycle des nutriments Maintien de la biodiversité Formation et rétention des sols

Protection - Approvisionnement

Bois et fibre (matériaux et énergie)
Alimentation
Disponibilité d'eau douce
Ressource génétique
Produits biochimiques

**Services
écosystémiques
forestiers**

Culturel

Activité de recherche
Éducation et Sensibilisation
Bien-être
Activités récréatives
Tourisme
Patrimoine
Identité / Spiritualité

Stockage Carbone Pollinisation Micro-climat local Protection contre les aléas naturels Qualité de l'eau Régulation des parasites

Régulation

Réalisation : Edma Ruellot, 2024.

Figure 3 : Services écosystémiques forestiers.

Si les services écosystémiques portent des valeurs d'usages directs (consommation, production, récréation) et indirects (régulation climatique, pollinisation...), ils possèdent également des valeurs de non-usage tels que les valeurs d'existence (biodiversité) ou d'héritage (patrimoine).

Dans le cas des forêts, l'ensemble de l'écosystème permet la fourniture de services écosystémiques, via une pluralité de structures et processus bio-physiques tels que la décomposition des débris végétaux et animaux, la photosynthèse, la croissance des arbres, les échanges racinaires de nutriments entre les arbres et les champignons, l'évapotranspiration, etc. (Rapport EFESE, 2018). L'ensemble de ces processus rendent des fonctions écologiques (écoulement de l'eau, production de biomasse, absorption de CO₂ et de COV, etc.) qui à leur tour prodiguent des services bénéficiant aux sociétés.

Une approche via les services écosystémiques offre un cadre conceptuel commun et accessible permettant de lier les écosystèmes au bien-être humain. De fait, elle facilite le dialogue entre différents acteurs en mettant en lumière les multiples bénéfices que la nature procure à la société, qu'ils soient d'ordre environnemental, économique, social ou culturel. Dans un contexte de concertation, l'approche des services écosystémiques facilite la caractérisation et l'évaluation des bénéfices associés à la protection et à la restauration des écosystèmes. Ainsi, elle peut servir de base pour identifier des objectifs communs, évaluer les compromis nécessaires et élaborer des stratégies de gestion intégrée des ressources naturelles qui tiennent compte des intérêts de tous les acteurs impliqués.

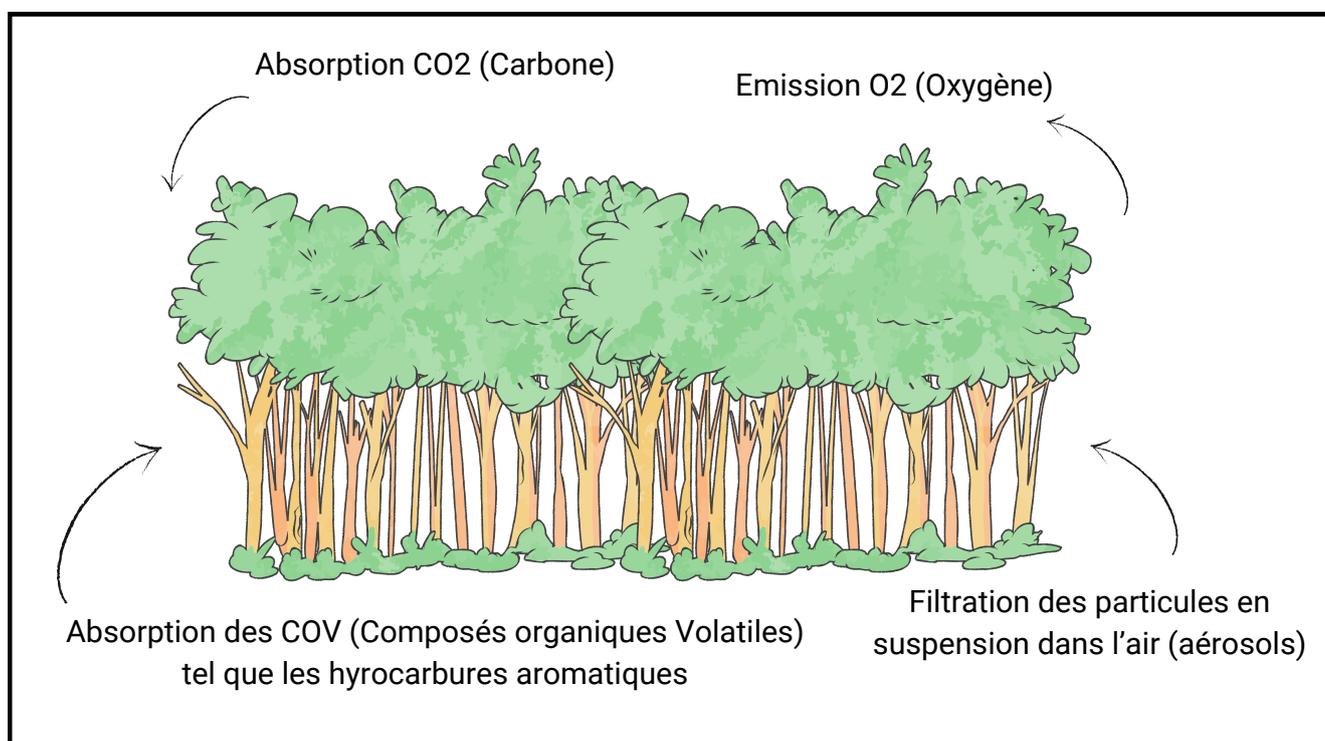


Figure 4 : Exemple de service de régulation : Amélioration de la qualité de l'air.
Réalisation : Edma Ruellot.

2. Définition et préparation des conditions de la concertation

Mise en œuvre de la démarche Sylva-Cités		
Phase 1 : Définition et préparation des conditions de la concertation	Etablir le cadre et la stratégie	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les objectifs de la concertation par rapport au contexte global dans laquelle elle se situe • Définir le niveau de participation et les éléments négociables • Définir les moyens de la concertation (temps, moyens humains, budget) • Articulation avec les processus déjà existants • Formation d'un consortium : identification des rôles et responsabilités • Construire un calendrier prévisionnel • Définir un plan de communication en interne et externe
	Préparation du déploiement de la stratégie	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des sites d'étude • Identification des enjeux, analyse du contexte et des jeux d'acteurs • Identification, sélection et mobilisation des parties prenantes • Organisation matérielle (documents supports)
Phase 2 : Déploiement du processus de concertation	Atelier 1 : Cerner les préoccupations et enjeux des acteurs sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Animation des ateliers • Traitement des résultats
	Atelier 2 : Spatialiser les enjeux sur le territoire et recueillir les aspirations sur la répartition des usages	<ul style="list-style-type: none"> • Animation des ateliers • Traitement des résultats
	Atelier 3 : Propositions d'actions visant à répondre aux enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Animation des ateliers • Traitement des résultats
Phase 3 : Diffusion et évaluation	Intégrer les résultats dans la prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les participants de leur incidence sur le projet
	Retours sur la démarche	<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer l'influence de la concertation sur la décision finale • Fournir des préconisations de réajustement de la méthode

Figure 5 : Phases de mise en œuvre de la démarche Sylva-Cités.

2.1 Etablir le cadre et la stratégie

2.1.1 Déterminer les objectifs de la concertation par rapport au contexte global dans laquelle elle se situe

Lors de l'indentification et de la définition des objectifs de la concertation, il est primordial de les situer par rapport au contexte global de la démarche ou du projet cadre. Dans le cas présent, l'objectif principal est de créer du dialogue forêt-société afin de promouvoir la multifonctionnalité des forêts périurbaines girondines tout en répondant aux enjeux spécifiques identifiés sur les territoires concernés (tels que la surfréquentation, les conflits d'usages, ou encore contribuer à des plans de gestion). La concertation, structurée autour d'ateliers, vise à enrichir une réflexion collective sur les services écosystémiques à valoriser, tout en tenant compte des aspirations et besoins des différents acteurs. Il convient de souligner que cette démarche, bien qu'élargie, demeure sous la responsabilité de l'acteur relais, qui peut intégrer ou non les apports issus de la concertation dans sa gestion. Par ailleurs, si cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un projet territorial, il est essentiel d'évaluer sa pertinence par rapport aux objectifs visés. Une attention particulière doit être portée à l'existence éventuelle d'une concertation similaire déjà en place. Si tel est le cas, il pourrait être opportun de fusionner les deux démarches afin d'optimiser les contributions. L'approche Living Lab, en particulier, présente l'avantage de favoriser un haut niveau de participation en impliquant l'ensemble des acteurs de l'écosystème, renforçant ainsi la portée de la concertation.



2.1.2 Définir le niveau de participation et les éléments négociables

Définir le niveau de participation et les éléments négociables est essentiel pour garantir la transparence et l'efficacité d'une démarche de concertation. En précisant le degré d'implication des parties prenantes – que ce soit au niveau de l'information, de la consultation, de la co-construction ou de la décision – chaque acteur sait clairement quel rôle il est appelé à jouer, ce qui permet d'ajuster les attentes et d'éviter les frustrations potentielles. Cela assure également que la concertation reste orientée vers des objectifs réalistes et pertinents, tout en maintenant un cadre de dialogue constructif et respectueux des décisions qui relèvent des acteurs institutionnels ou décisionnels.



2.1.3 Définir les moyens de la concertation (temps, moyens humains, budget)

Une évaluation précise permet de planifier et de mobiliser les ressources adéquates, assurant ainsi une gestion optimale du processus. Les moyens humains, tels que les experts en communication et les animateurs de réunions, sont essentiels pour organiser et animer les échanges avec les parties prenantes. Parallèlement, les ressources financières sont nécessaires pour couvrir les coûts liés à la diffusion de l'information, à l'organisation d'événements publics et à la collecte des avis. Une estimation rigoureuse aide non seulement à éviter les imprévus budgétaires mais aussi à assurer une concertation de qualité, favorisant une meilleure prise en compte des préoccupations des citoyens et renforçant la transparence et l'acceptabilité des décisions prises.



2.1.4 Formation d'un consortium : identification des rôles et responsabilités

La mobilisation d'un consortium dans le cadre d'une démarche de concertation est particulièrement pertinente. De fait, cette structure collaborative encourage le partage de ressources, de connaissances et de réseaux, renforçant ainsi la légitimité et la portée des décisions prises. Elle facilite également la mise en œuvre des solutions identifiées, chaque membre du consortium pouvant contribuer à leur réalisation selon ses capacités spécifiques.



2.1.6 Définir un plan de communication en interne et externe

Définir un plan de communication en interne et en externe lors d'une démarche de concertation est essentiel pour assurer la transparence, la cohérence et l'efficacité du processus. En interne, il permet de garantir que tous les acteurs impliqués dans le projet partagent une vision commune, sont bien informés des étapes à suivre, et peuvent réagir de manière coordonnée aux éventuelles problématiques. En externe, un plan de communication structuré favorise la diffusion d'informations claires et accessibles aux parties prenantes, renforce la confiance du public, et encourage une participation constructive. Cela permet également de gérer les attentes, d'éviter les malentendus, et de montrer que les contributions du public sont prises en compte de manière sérieuse.

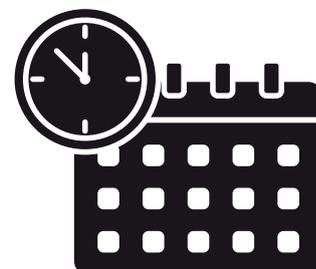


2.1.7 Définir un calendrier prévisionnel par site d'étude

Définir un planning prévisionnel permet d'organiser efficacement les échanges et de garantir une participation active et éclairée des différents acteurs impliqués. Ce calendrier établit les étapes clés du processus, en fixant des échéances claires pour chaque phase.

A titre indicatif, voici un calendrier prévisionnel construit avec l'expérience du projet Sylva-Cités.

Le calendrier prévisionnel commence par l'identification d'un site d'étude, suivie du contact des acteurs relais et de la présentation du projet. Une fois la démarche validée par ces derniers, la préparation du premier atelier est lancée. Cet atelier se tient 110 jours après le lancement de la démarche, suivi d'une phase d'analyse des résultats en vue de la préparation d'un second atelier. Après la tenue de ce dernier, une nouvelle analyse des résultats est réalisée, période durant laquelle la nécessité d'un troisième atelier est discutée avec les acteurs relais. Si ce dernier est jugé utile, il est organisé à J+190. Enfin, les résultats peuvent être pris en compte pour le territoire, avant la clôture et l'évaluation finale de la démarche.



Déploiement de la démarche Sylva-Cités

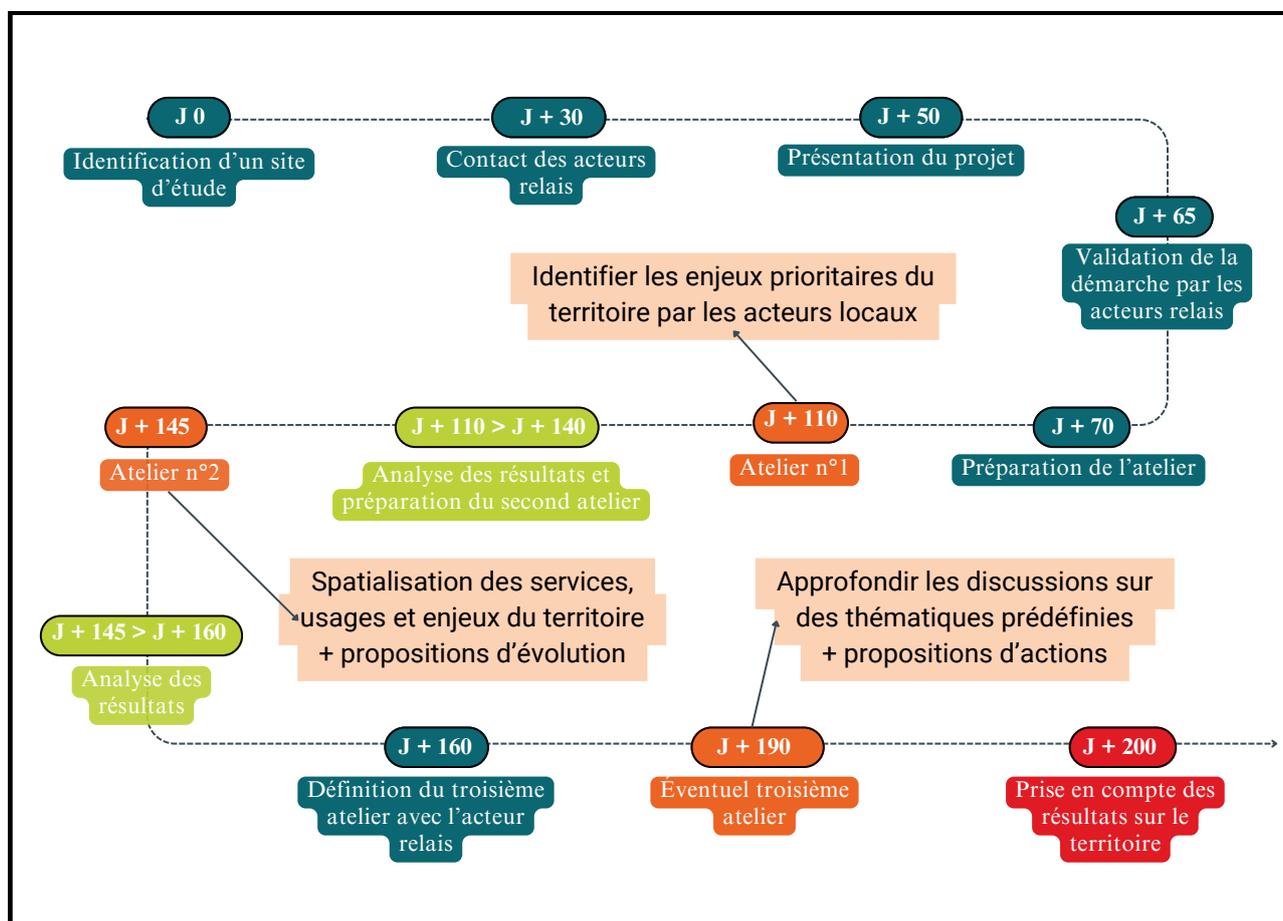


Figure 6 : Calendrier prévisionnel Sylva-Cités pour un site d'étude

2.2 Préparer le déploiement de la démarche

2.2.1 Identification des sites d'étude

Les critères de sélection des sites d'étude Sylva-Cités étaient les suivants :

- Espace forestier péri-urbain de plus de 10 ha situé en Gironde
- Environnement socio-économique diversifié (grande typologie d'acteurs)
- Site facilement accessible en toute sécurité
- Premières idées d'enjeux identifiés en lien avec les services écosystémiques
- Ouverture d'esprit et engagement du/des propriétaire(s)/gestionnaire(s)/élus locaux dans la démarche

Ces critères sont propres au cadre d'étude du projet Sylva-Cités et doivent être définis en fonction de vos objectifs. Toutefois, un minimum d'ouverture des parties prenantes locales est indispensables au lancement d'une démarche de concertation.

2.2.2 Analyse du contexte et des jeux d'acteurs

La première étape avant le déploiement du processus de concertation est l'analyse du contexte et des jeux d'acteurs du territoire. Tout d'abord, il est nécessaire de déterminer le ou les **acteurs relais** (intervenants locaux possédant une bonne connaissance du territoire et de ses parties prenantes), afin de faciliter les échanges et la concertation. Il est préférable que les acteurs relais aient un pouvoir de décision sur le territoire concerné (il peut s'agir de propriétaire, de gestionnaire ou encore d'élus locaux par exemple).

Ensuite, il est essentiel de bien identifier et comprendre les principales problématiques du territoire afin de dresser un état des lieux des enjeux écologiques, économiques et sociaux du territoire. Pour ce faire, vous pouvez vous appuyer sur la grille construite par les membres du consortium Sylva-Cités (figure 7).

L'acteur relais est également sollicité pour bien comprendre le contexte local, identifier l'existence de potentielles tensions, afin de repérer d'éventuelles divergences ou conflits d'intérêts pouvant influencer la concertation. Enfin, si jugé pertinent, une analyse approfondie des jeux d'acteurs peut être effectuée à l'aide de matrices d'influence/dépendance, telles que la matrice SWOT, permettant de mieux comprendre les rapports de force et les interdépendances entre les parties prenantes. Ce processus vise à garantir une concertation éclairée, prenant en compte les dynamiques locales et les préoccupations des acteurs concernés.

Cette étape préparatoire, concertée avec le ou les acteurs relais, est essentielle afin de bien définir les objectifs de la démarche de concertation sur le territoire d'étude. Plus les objectifs seront clairs et bien définis (exemple : révision d'un document de gestion, révision d'un PLUi, rédaction d'une charte forestière, résolution d'un conflit particulier, etc.), plus cela facilitera la mise en place et le déroulement de la démarche.

Grille de positionnement des enjeux forestiers pour l'analyse des living labs du projet Sylva-Cités

Construite en consensus par les membres du consortium lors de l'atelier d'intelligence collective du 25/03/2024

Living Lab :		0 = inexistant	1 = existant très faiblement	2 = existant faiblement	3 = existant moyennement	4 = existant fortement	5 = existant très fortement
Sujets	Indicateurs						
Thématique 1 : Durabilité environnementale							
État de la biodiversité	Surveillance de la diversité des espèces végétales et animales, qualité des populations (état, richesse, diversité, vulnérabilité, taille...)						
Ecologie du paysage	Nature, diversité des éléments de parcellisation (mosaïque, lisières, réseau hydrographique, etc.)						
Surveillance de la qualité de l'air et de l'eau	Mesure des niveaux de pollution atmosphérique et de la qualité de l'eau						
Gestion des ressources naturelles	Documents de Gestion Durable (PSG, CBPS, RTG) Certifications forestières (PEFC, FSC)						
Caractérisation de la fonctionnalité des sols	Critères pédologiques, agronomiques à croiser avec les objectifs du territoire						
Zonages de protection	Présence de zonages de protection réglementaire (Nombre, type et qualité) Et/ou d'autres types de zonages environnementaux (hors certification)						
Notions de paysage et ambiance forestière	Pérennité et évolutivité de ces aspects sur le site						
Thématique 2 : Réponse aux défis environnementaux							
Atténuation du changement climatique	Mesure des efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et accroître la séquestration du carbone Potentialité du site (production en m3/ha/an) en comparaison avec les volumes exploités et leur qualité (BO, BI, BE)						
Adaptation au changement climatique	Évaluation des mesures prises pour s'adapter au changement climatique Juger de l'adaptation des essences aux stations forestières et de la gestion forestière par rapport au contexte du territoire						
Gestion du risque incendie	Présence d'aménagements spécifiques et de DFCI locale						
Équilibre forêt-gibier	Initiatives préventives et curatives initiées						
Pollution du milieu	Présence de déchets, dépôts sauvages d'ordures						
Thématique 3 : Impact économique et social							
Création d'emplois	Évaluation des opportunités d'emploi générées par les activités forestières						
Contribution à l'économie locale	Mesure des retombées économiques dans la région						
Production de bois	Mesure de la quantité de bois prélevée et de sa qualité (essences, BO, BI, BE) Réponse aux besoins de la filière locale (débouchés)						
Durabilité de l'espace forestier (pression de la déforestation ?)	Présence d'autres opportunités (ex : photovoltaïque, zone constructible, Paiements pour Services Environnementaux...)						
Enjeux de l'exploitation forestière	Difficulté, complexité, dangerosité de l'exploitation (moyens particuliers ?) - morcellement du foncier						
Autres productions forestières (produits autres que le bois)	Existence, nature, quantité						
Thématique 4 : Participation communautaire							
Implication des acteurs	Évaluation de l'engagement des communautés locales, des entreprises et des organisations dans les projets portés au sein du territoire						
Perception de la valeur sociale	Reconnaissance des intérêts sociétaux des forêts sur le territoire, acceptation du public par les propriétaires / gestionnaires ?						
Acceptation locale	Évaluation du niveau de soutien et d'acceptation des initiatives forestières par la population locale Recensements des potentiels conflits et modalités de résolution						
Thématique 5 : Éducation et sensibilisation							
Programme éducatif	Présence de programmes de sensibilisation et d'éducation sur la gestion durable des forêts Diversité des intervenants (associatifs, public, certificateurs...)						
Collaboration universitaire pour la recherche et le développement	Présence de programmes de recherche et/ou d'essais expérimentaux						
Formations universitaires / techniques et sensibilisation	Formation d'étudiants / Sorties d'écoles sur le territoire						
Accueil et formation des professionnels	Supports de formation existants et potentiels						
Communication	Communication sur les pratiques et enjeux du territoire, Vulgarisation Accueil des médias						
Thématique 6 : Accueil du public							
Capacité d'accueil du public	Évaluation de l'accessibilité, qualité de l'accueil, disponibilité des services (toilettes, aire pique-nique, etc.) Évaluation du niveau d'information (panneaux, etc.)						
Fréquentation	Niveau de fréquentation et connaissance du profil et activités des visiteurs Capacité d'accueils d'événements et résilience du site face à ces événements (ex : conventions d'accueil ?)						
Loisirs	Pratique d'activités de loisirs sur le territoire, autorisées ou non						
Partage de l'espace	Nombre d'usages, typologie des usagers et des activités (existence de conventions ?) Cartographie des usages dans le temps et l'espace						
Perturbation du milieu par la fréquentation	Présence de risques induits par la fréquentation, Actions préventives et curatives initiées Gestion de la saisonnalité pour le milieu						

Figure 7 : Grille de positionnement des enjeux Sylva-Cités

2.2.2 Identification, sélection et mobilisation des parties prenantes

Il s'agit ici de choisir les personnes que l'on va inviter pour participer aux différents ateliers de la démarche de concertation. Ces ateliers sont conçus pour accueillir **entre 10 et 30 participants** environ.

Pour rappel, dans la méthodologie living lab, l'identification des parties prenantes repose sur une typologie basée sur trois grandes catégories : le secteur public, le secteur privé et la population. Il faut essayer au maximum de maintenir un équilibre entre ces trois groupes pour assurer une représentativité diversifiée. Dans cette logique, il est également important de prendre en compte les divers intérêts et usages liés à la forêt. Parmi les acteurs concernés, on peut distinguer les usagers directs de la forêt (promeneurs, chasseurs, exploitants), les collectivités territoriales (qui assurent une gestion locale), les acteurs en amont et en aval de la filière forestière (depuis les gestionnaires forestiers jusqu'aux industries de transformation), les associations environnementales (qui veillent à la protection des écosystèmes), les acteurs spécialisés dans la gestion des risques (comme la DFCI, les pompiers ou services de sécurité), ainsi que les chercheurs (qui apportent une expertise scientifique). Cet équilibre entre les différents intérêts permet de couvrir l'ensemble des enjeux et d'éviter que certains groupes ne soient sous-représentés ou marginalisés.

Pour ce faire, dans un premier temps, il faut s'appuyer sur les acteurs relais afin d'identifier la plupart de ces parties prenantes. Grâce à leur connaissance fine des dynamiques locales et sectorielles, les acteurs relais sont généralement en mesure d'indiquer les participants les plus pertinents pour la concertation. Toutefois, il va tout de même falloir compléter cette sélection car les acteurs relais ne connaissent pas forcément tous les usagers du territoire. Cela est souvent vrai pour la partie "population" et les usagers directs de la forêt. Il s'agit également des acteurs les plus difficiles à identifier et mobiliser. En général, le plus simple est de passer par les associations locales diverses (loisirs, activités sportives, culturelles, environnementales, etc.) ou encore les comités de quartier pour les territoires péri-urbains.

Les parties prenantes invitées à la démarche de concertation doivent être des acteurs locaux du territoire, qui le côtoient régulièrement que ce soit à titre personnel ou professionnel.

Enfin, la mobilisation des participants s'effectue par l'envoi de courriels personnalisés et appels téléphoniques. Il faut éviter les envois groupés afin de ne pas divulguer les identités des autres participants (si l'on souhaite appliquer le jeu de la personne secrète au premier atelier). Cette démarche individualisée vise à garantir la confidentialité et à encourager une participation active et libre des différents acteurs, sans influence extérieure ou pressions liées à la connaissance des autres participants. De plus, même si c'est resté très complexe, cela permet de maîtriser un minimum les participants effectifs aux ateliers (nombre et typologie d'acteur). Si sur certains territoires il est difficile de mobiliser des acteurs, il est possible de compléter via des invitations affichées en extérieur, mais précisant bien que l'inscription est obligatoire.

3. Déploiement du processus de concertation

3.1 Atelier 1 : Cerner les préoccupations et les enjeux des acteurs sur le territoire

L'atelier 1 vise à identifier et à comprendre les préoccupations et les enjeux des différents acteurs impliqués et de les prioriser. L'objectif est de permettre aux participants d'exprimer leurs perceptions et attentes vis-à-vis des services et usages associés au territoire. Cette étape est cruciale pour mettre en lumière les intérêts, attentes et éventuels conflits, afin de poser les bases d'une concertation équilibrée et constructive. Pour favoriser une immersion directe et tangible, on organise cet atelier en extérieur, au cœur du site d'étude, dans un endroit illustrant le contexte territorial.



Figure 8 : Atelier 1 - Sylva-Cités - Site Nezer



Figure 9 : Atelier 1 - Sylva-Cités - Site Saint-Jean-d'Ilac et Martignas-sur-Jalle



Figure 10 : Atelier 1 - Sylva-Cités - Site Créonnais



Figure 11 : Atelier 1 - Sylva-Cités - Site Pessac

Toutes les photos et exemples de ce guide sont tirés des 4 sites d'études expérimentés au cours du projet Sylva-Cités.

3.1.1 Préparation de l'atelier

Préparation de l'Atelier 1		
Echéance	Commentaire	Logistique
J-40	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un terrain représentatif du territoire d'étude pour réaliser l'atelier avec l'acteur relais. Se rendre sur site afin de vérifier la sécurité de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des photos du site
J-30	<ul style="list-style-type: none"> • Invitation personnalisée en amont avec présentation de la démarche et de la notion de services écosystémiques. • Préciser dans les invitations de demander aux participants de ne pas se présenter par leur activité / structure. 	<ul style="list-style-type: none"> • Impression et plastification de fiches explicatives des services écosystémiques forestiers. • Préparer 1 pochette par participant avec : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Une carte contextuelle du territoire ◦ Une fiche explicative du contexte ◦ Les fiches d'exercice Boule de Neige (1 par tour) ◦ Post-it ◦ Stylo ◦ Le tout éventuellement dans un tote bag
J-15	<ul style="list-style-type: none"> • Relances téléphoniques 	
J-5	<ul style="list-style-type: none"> • Liste consolidée des participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Badges des participants en ne laissant figurer que les prénoms (jeu de la personne secrète)
J 0	<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée 2 heures avant le début de l'atelier • Installation des affiches explicatives des SE entre les arbres. Installation de tables pour le café et de quelques chaises sur le site. 	<ul style="list-style-type: none"> • Café / Infusions / Thermos / Essuie tout / gobelets • Table et chaises • Paper Chevalet

Figure 12 : Préparation de l'atelier 1 de la démarche Sylva-Cités

Invitations

La première étape consiste à choisir l'endroit où va se dérouler l'atelier (avec l'aide de l'acteur relais), il est important de repérer les lieux à l'avance et de prendre quelques photos qui pourront illustrer le contexte territorial. Un petit visuel regroupant les principales informations de l'atelier (figure 13) peut-être préparé et joint aux invitations.

Il est préférable d'envoyer les invitations au moins 30 jours avant la date de l'atelier. Des relances mail et téléphoniques régulières permettront d'obtenir une liste consolidée des participants à J-5.

Supports

Les supports génériques réutilisables à chaque atelier sont des fiches explicatives des services écosystémiques forestiers (figure 14), imprimées recto/verso au format A3 et plastifiées (vous pouvez les retrouver sur le site du CNPF NA à l'adresse suivante : <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr/sylva-cites>).



Figure 13 : Invitation Atelier 1 Sylva-Cités

SERVICE DE SUPPORT
 Maintien de la biodiversité

Dendro-habitats (habitats fournis par l'arbre)

Dendro-métabolites de :

- houppier: Bois mort dans le houppier, Blessure/brisure exposant le cœur du bois
- tronc: Cavité évolutive à terreau de tronc, Fente et écorce décollée, Liège (et gui), Champignon lignivore, Cavité remplie d'eau* (dendrotelme), Couteau de sève active, Plage sans écorce
- racine: Cavité évolutive à terreau de pied, Cavité racinaire (cavité de pied à fond dur)

Biodiversité des forêts en France :

- 73 espèces mammifères
- 120 espèces d'oiseaux
- 72% de la flore métropolitaine [2]

25 % de la biodiversité forestière abritée par le **bois mort**

Sols forestiers = réservoirs de biodiversité

Figure 14 : Exemple de fiche de présentation des services écosystémiques forestiers

Des supports spécifiques au territoire d'étude sont également préparés. Il est important que les participants aient un document simple et neutre reprenant les objectifs de l'atelier, les principaux éléments du contexte territorial, illustrés par des photos et une carte du territoire délimitant bien le site d'étude (figure 15).

SYLVA-CITÉS : CONCERTATION SUR LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS



C'EST UN GROUPE DE PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LA FORÊT, QUI ONT LA VOLONTÉ DE DIALOGUER, D'ÉCHANGER DES IDÉES.

IL Y A DES ANIMATEURS POUR FACILITER LA PAROLE.



ON Y PARLE DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES ET DE NOS LIENS À LA FORÊT.



ON CHERCHE À SE METTRE D'ACCORD SUR LES ENJEUX LOCAUX.

ENFIN, ON RÉFLÉCHIT COMMENT TRAITER LES ENJEUX EN PRATIQUE, ET VALORISER LES SERVICES POUR CHACUN... ET ON TESTE.



Figure 15 : Exemple de dépliant contextuel Sylva-Cités - Site Créonnais (page 1)

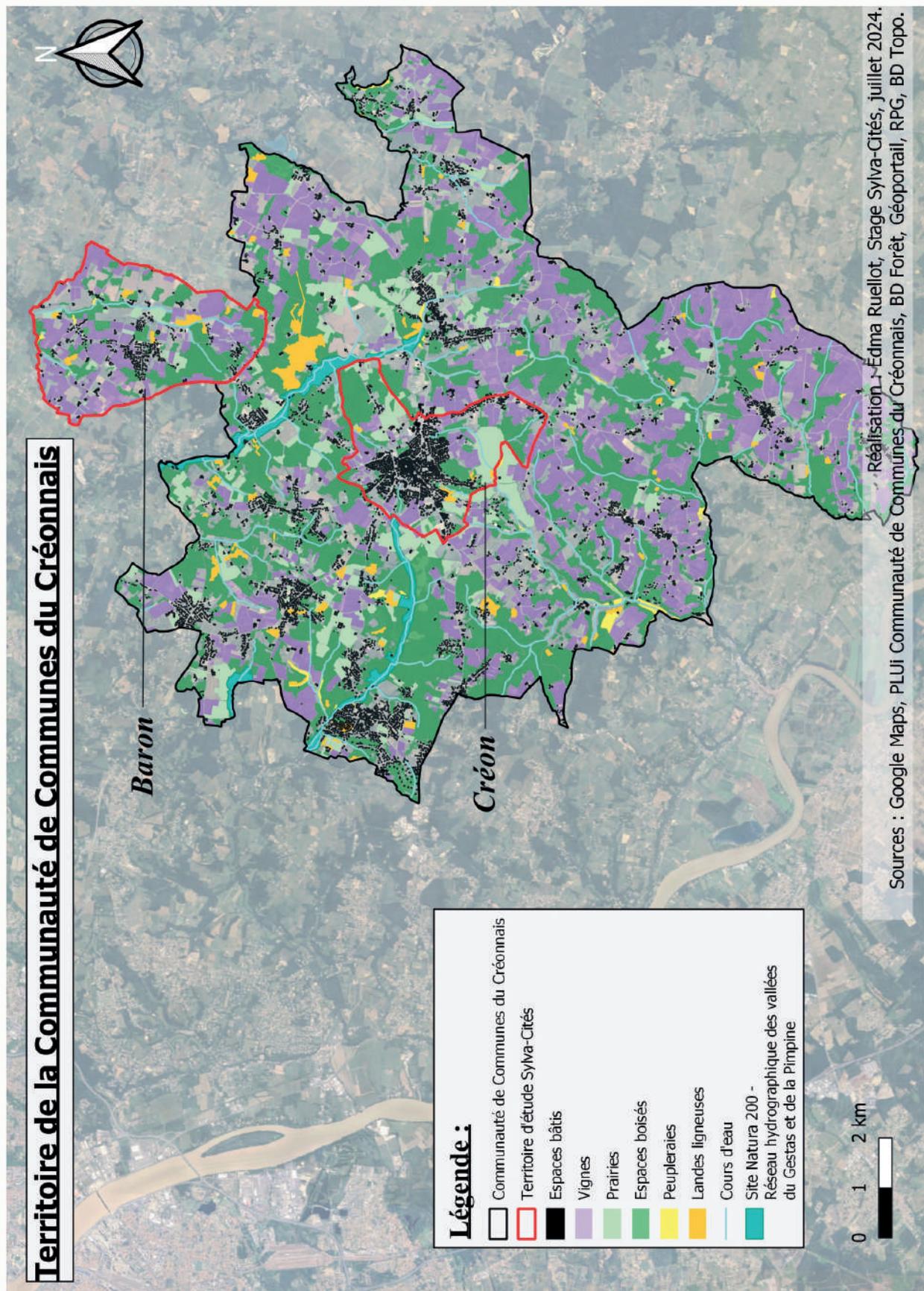


Figure 15 : Exemple de dépliant contextuel Sylva-Cités - Site Créonnais (page 2)

Le site d'étude est composé des communes de Créon et de Baron.

Le territoire du créonnais est caractérisé par un paysage plutôt ouvert, structuré historiquement par une mosaïque de vignes, de prairies, de terres arables et d'espaces arborés sur les côteaux.

Aujourd'hui, on constate :

- une forte déprise agricole
- un programme d'arrachage de vignes
- une dynamique de fermeture des milieux



Évolution des paysages



Prairie. Commune de Baron.

Source : GSV



Paysage viticole. Commune de Baron.

Source : GSV.

La ressource en eau est également un enjeu important du territoire avec son réseau hydrographique.



Boisement progressif.
Commune de Créon.

Source : GSV.

➔ Ces dynamiques induisent des questionnements sur l'usage des sols et la gestion des interfaces avec les milieux urbanisés.

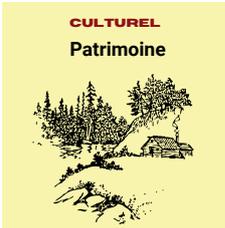
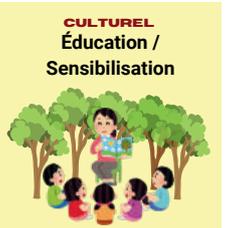
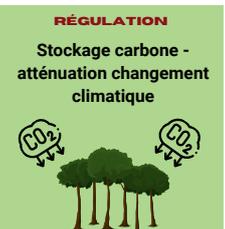
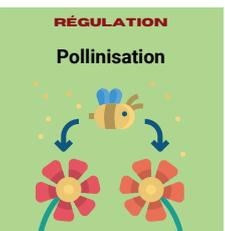
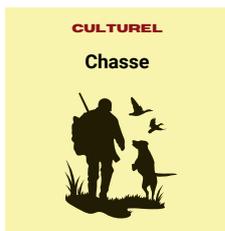


Figure 15 : Exemple de dépliant contextuel Sylva-Cités - Site Créonnais (page 4)

Pour ce premier atelier, il faut également prévoir des fiches reprenant l'ensemble des services écosystémiques forestiers (figure 16) et qui serviront lors de l'exercice du "boule de neige" (expliqué ci-dessous dans le déroulé de l'atelier).

Les services écosystémiques forestiers Étape 1

Choisissez les **5 services** qui sont les plus importants sur ce territoire (Bois des Sources du Peugue et Bois de la Princesse) **selon vos aspirations** :

<p>RÉGULATION Protection aléas naturels (érosion, inondations)</p> 	<p>APPROVISIONNEMENT Biochimie</p> 	<p>CULTUREL Recherche</p> 	<p>CULTUREL Bien-être</p> 
<p>RÉGULATION Qualité de l'air</p> <p style="text-align: center; font-size: 2em;">O₂</p> 	<p>APPROVISIONNEMENT Alimentaire</p> 	<p>CULTUREL Patrimoine</p> 	<p>CULTUREL Éducation / Sensibilisation</p> 
<p>RÉGULATION Stockage carbone - atténuation changement climatique</p> 	<p>APPROVISIONNEMENT Bois et fibres</p> 	<p>CULTUREL Tourisme</p> 	<p>CULTUREL Activités récréatives</p> 
<p>RÉGULATION Pollinisation</p> 	<p>RÉGULATION ET APPROVISIONNEMENT Qualité et disponibilité en eau</p> 	<p>CULTUREL Chasse</p> 	<p>JOKER</p>
<p>RÉGULATION Température et micro-climat</p> 	<p>SUPPORT Maintien de la biodiversité</p> 	<p>Prénom et initiale :</p>	

À rendre à la fin de l'atelier !

Figure 16 : Fiche de travail pour l'exercice du "boule de neige"

Récapitulatif du matériel nécessaire pour le premier atelier

- Accueil convivial (thermos, thé, café, gobelets, sucre, touillettes, gâteaux, sac poubelle, etc.)
- Table et chaises
- Pancartes (si nécessaire de baliser le chemin pour se rendre sur le lieu de l'atelier)
- Fiches explicatives services écosystémiques plastifiées
- Ficelle, ciseaux et pinces à linges pour les accrocher
- Paper Chevalet transportable
- Un dossier **par participant** comprenant :
 - 1 dépliant contextuel
 - 2 post-it
 - 1 stylo
 - 1 fiche de travail boule de neige étape 1
- Des fiches de travail boule de neige étapes 2 et 3 (quantité en fonction du nombre de participants)
- Des badges avec le prénom des participants (pas obligatoire mais confortable)
- Pour les organisateurs / animateurs :
 - Le tableau résumant le déroulé de l'atelier (figure 23)
 - Le tableau avec la liste des participants attendus

Préparatifs le jour de l'atelier

En fonction de la logistique nécessaire sur le lieu de l'atelier, il est conseillé à l'équipe organisatrice d'arriver 1 à 2 heures avant le début de l'atelier. Il faudra installer la table avec l'accueil convivial, accrocher les fiches explicatives des services écosystémiques (figure 17), préparer les dossiers des participants (peut être fait en amont) et baliser le chemin si nécessaire.

Il faut prévoir un espace suffisant et sécurisé pour que les participants qui viennent en voiture puissent se garer. Lorsque l'endroit du stationnement est éloigné du lieu de l'atelier, il peut être utile de baliser le chemin avec des pancartes. Il est également pratique de faire un double accueil avec une personne au point de rendez-vous (stationnement) qui pointe les invités et les dirige vers le lieu de l'atelier où une autre personnes les attend pour l'accueil convivial et leur distribuer leur dossier.

Les participants arrivés les premiers pourront ainsi profiter de l'accueil convivial et découvrir les fiches services écosystémiques en attendant l'arrivée des derniers.

Pour ce premier atelier uniquement, le **jeu de la personne secrète** (demander aux participants de ne pas se présenter aux autres via leur métier / structure / association) permet d'avoir des discussions neutres et facilitées.

3.1.2 Déroulement de l'atelier

A leur arrivée, les participants peuvent profiter de l'accueil convivial et découvrir les fiches explicatives des services écosystémiques (figure 17) en attendant l'arrivée de tous les invités.

Une personne est chargée de pointer au fur et à mesure la liste des invités afin de pouvoir démarrer l'atelier une fois tout le monde arrivé (on prévoit généralement 15 minutes de battement entre l'heure de rendez-vous et le début de l'atelier).



Figure 17 : Disposition des fiches explicatives des services écosystémiques lors de l'atelier 1

Les acteurs relais peuvent au choix participer anonymement à l'atelier au même titre que les autres, ou bien se placer en tant qu'observateurs.

L'atelier débute par une introduction auprès de tous les participants expliquant clairement le contexte et les objectifs de la démarche ainsi que ceux de ce premier atelier. L'introduction se poursuit avec une présentation du contexte du territoire d'étude, appuyée des documents distribués aux participants. Ces derniers sont libres de poser des questions (si un acteur relais est observateur, il peut répondre aux questions de contexte, sinon ce sont les animateurs qui s'en chargent).



Figure 18 : Cadre de confiance établi par les animateurs des ateliers

Avant de lancer les activités de l'atelier, il est indispensable de rappeler le cadre de confiance dans lequel s'inscrit la démarche (figure 18).

De fait, la mise en place d'une co-idéation efficace nécessite l'utilisation de médiateurs pour faciliter les interactions entre les participants. Ces derniers doivent incarner des valeurs telles que l'empathie, la bienveillance et l'écoute, et favoriser l'engagement humain.

Le brise-glace

Le premier exercice, intitulé 'brise-glace', consiste pour chaque participant à inscrire sur un post-it un mot définissant le territoire d'étude selon lui. Ces derniers sont ensuite disposés sur un paper chevalet afin d'être consultables par l'ensemble des participants. Cet exercice a pour objectif d'instaurer un climat de confiance, de montrer la grande divergence des points de vue et de lancer les discussions en confrontant les diverses perceptions de la forêt.



Figure 19 : Résultats du Brise Glace. Atelier Nezer.

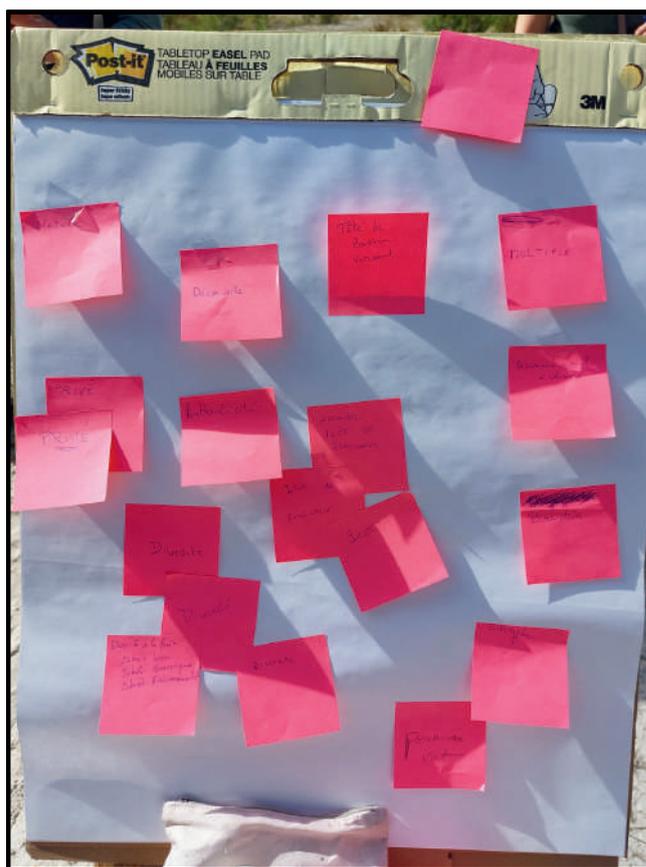


Figure 20 : Résultats du Brise Glace. Atelier Saint-Jean-d'Ilac et Martignas-sur-Jalle.

L'exercice du "boule de neige"

Cet exercice constitue le cœur de ce premier atelier. Il a pour objectif de faire converger les nombreux points de vue des participants vers des enjeux partagés sur le territoire.

Il est modulable selon le nombre de participants mais comprend généralement 3 étapes (figure 21). Lors de la première, chaque participant doit individuellement choisir sur sa fiche de travail (figure 16) les 5 services écosystémiques qui sont **selon lui** (et ses aspirations) les plus importants sur le territoire d'étude. Pour s'aider, il peut s'appuyer sur les fiches explicatives des services écosystémiques et sur le dépliant contextuel du territoire. Le joker permet aux participants qui le souhaitent d'indiquer un service/usage du territoire qui ne serait pas représenté sur la fiche.

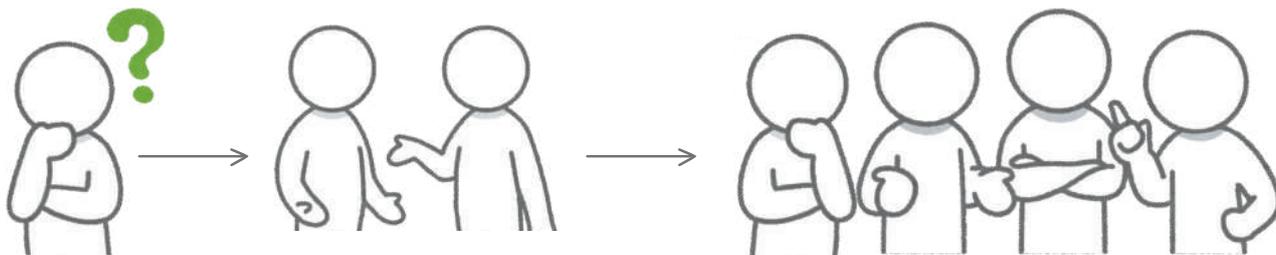


Figure 21 : Illustration de l'exercice du boule de neige

La deuxième étape consiste à regrouper les participants par deux et leur demander de réitérer le même exercice (choisir 5 services), même cette fois-ci en se concertant afin d'arriver à un consensus (une nouvelle feuille est distribuée à chaque duo). Si les participants sont impairs, un groupe de 3 peut être créé. Pour la formation des groupes, il est demandé aux participants, dans la mesure du possible, **de ne pas se mettre avec des personnes qu'ils connaissent**.

Pour la troisième étape, en gardant les groupes de 2 déjà établis, il est demandé aux participants de se réunir en groupes de 4 à 6 personnes (en fonction du nombre total de présents) afin de réitérer une dernière fois cet exercice sur une nouvelle fiche (figure 22).

Au terme de cette dernière étape, il est demandé à chaque groupe de présenter à l'ensemble des participants les 5 services qu'ils ont finalement choisis en concertation et d'expliquer très rapidement leurs choix. Pendant ce temps, un animateur recueille ces résultats afin d'établir quels sont les services qui font consensus entre plusieurs groupes.

On retient alors les services choisis par plusieurs groupes (maximum 6 services) comme base de travail pour l'atelier suivant.

Attention à bien récupérer toutes les fiches à la fin de l'atelier (les participants doivent écrire leur nom) !

L'atelier se termine par un tour d'assemblée où chaque participant peut enfin se présenter, et doit donner un mot pour exprimer son ressenti vis-à-vis de cet atelier.

L'animateur conclut avec des remerciements et annonce la date du prochain atelier si celle-ci a déjà été décidée.



Figure 22 : Groupes de travail réalisant l'étape 3 de l'exercice du boule de neige.



Etape et objectifs	Durée	Commentaires
Accueil des participants	00:15	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil convivial • Rappeler le jeu de la personne secrète (ne pas se présenter) • Pointer les participants et donner les dossiers
Contexte	00:05	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer le contexte et les objectifs de la démarche de concertation
Objectifs du groupe de travail	00:05	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender la diversité des services écosystémiques • Arriver à un consensus sur les enjeux prioritaires du territoire selon les participants • S'ils sont observateurs, présenter les acteurs relais et leurs objectifs
Cadre de fonctionnement	00:05	<ul style="list-style-type: none"> • Posture des animateurs/trices : faciliter pour faire émerger • Utilisation de l'intelligence collective • Principe de fonctionnement : Authenticité - Bienveillance - Co-construction
Brise-glace	00:15	<ul style="list-style-type: none"> • Sur un post-it, écrire 1 mot pour décrire le territoire d'étude et venir le coller sur le paper chevalet. • Débriefing général.
Boule de neige - Etape 1	00:15	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir les 5 services écosystémiques les plus importants sur le territoire d'étude selon ses aspirations. Travail individuel.
Constitution de binomes	00:05	<ul style="list-style-type: none"> • Se regrouper par 2 avec une personne que l'on ne connaît pas
Boule de neige - Etape 2	00:15	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque groupe doit arriver à un consensus sur les 5 services écosystémiques les plus importants sur le territoire
Constitution des groupes	00:05	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion des binômes en groupe de 4 à 6 personnes
Boule de neige - Etape 3	00:20	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque groupe doit arriver à un consensus sur les 5 services écosystémiques les plus importants sur le territoire
Restitution	00:20	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapporteur de chaque groupe explique rapidement auprès des autres les 5 services retenus et pourquoi
Tour de table et conclusion de l'atelier	00:15	<ul style="list-style-type: none"> • Tour d'assemblée de présentation des participants • Donner 1 mot / 1 idée pour exprimer son ressenti de l'atelier • Conclure sur les objectifs (et la date potentielle) du 2ème atelier

Figure 23 : Déroulé synthétique de l'atelier 1 Sylva-Cités.

3.1.3 Résultats et suites de l'atelier

Les principaux résultats du premier atelier sont le choix final des 5 à 6 services écosystémiques retenus par les participants au terme de l'atelier. Un compte rendu concis devra être rédigé et partagé avec l'ensemble des participants de l'atelier, ainsi qu'aux personnes invitées qui se sont montrées intéressées par la démarche mais n'étaient pas disponibles. Ce compte rendu peut se structurer ainsi :

- Introduction rappelant le contexte de la démarche, le nombre de participants et les objectifs de l'atelier
- Rappel synthétique du contexte du territoire d'étude
- Déroulé synthétique de l'atelier
- Résultats du brise-glace sous la forme d'un nuage de mots (figure 24)
- Résultats du boule de neige étape par étape sous la forme de graphiques (figure 26)
- Conclusion de l'atelier avec les services retenus et le ressenti des participants



Figure 24 : Nuage de mots - Brise-glace Atelier 1 - Site Créonnais

La représentation des résultats de l'exercice du boule de neige sous la forme de graphiques successifs pour chaque étape permet de suivre l'évolution des discussions et des choix des participants. On part d'une grande divergence des aspirations sur la première étape pour converger vers un consensus sur certains services (figure 26).

Pour aller plus loin, il est possible de faire des analyses plus poussées en se penchant sur la typologie des acteurs présents, la composition des groupes et l'évolution de leurs choix. Par ailleurs, il est aussi possible d'analyser le comportement des participants au cours de l'atelier via la matrice d'Herbemont (figure 25). Cet outil permet d'identifier les acteurs moteurs, ainsi que ceux qui pourraient constituer des freins à la démarche.

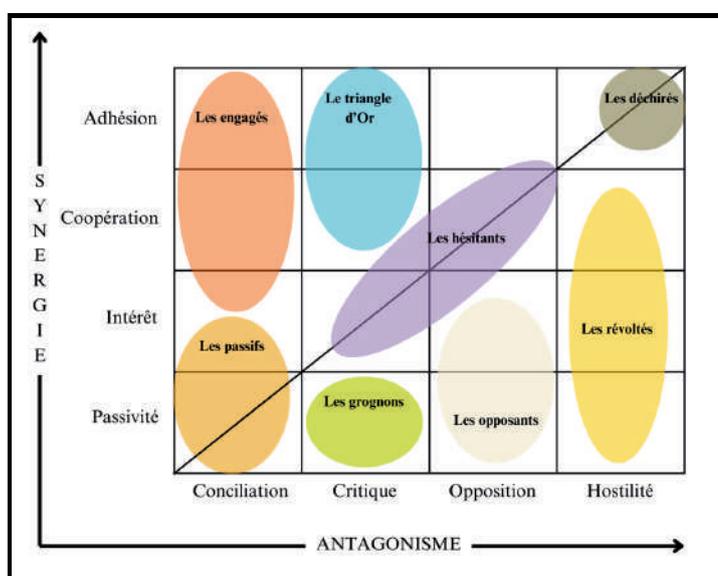


Figure 25 : Matrice d'Herbemont

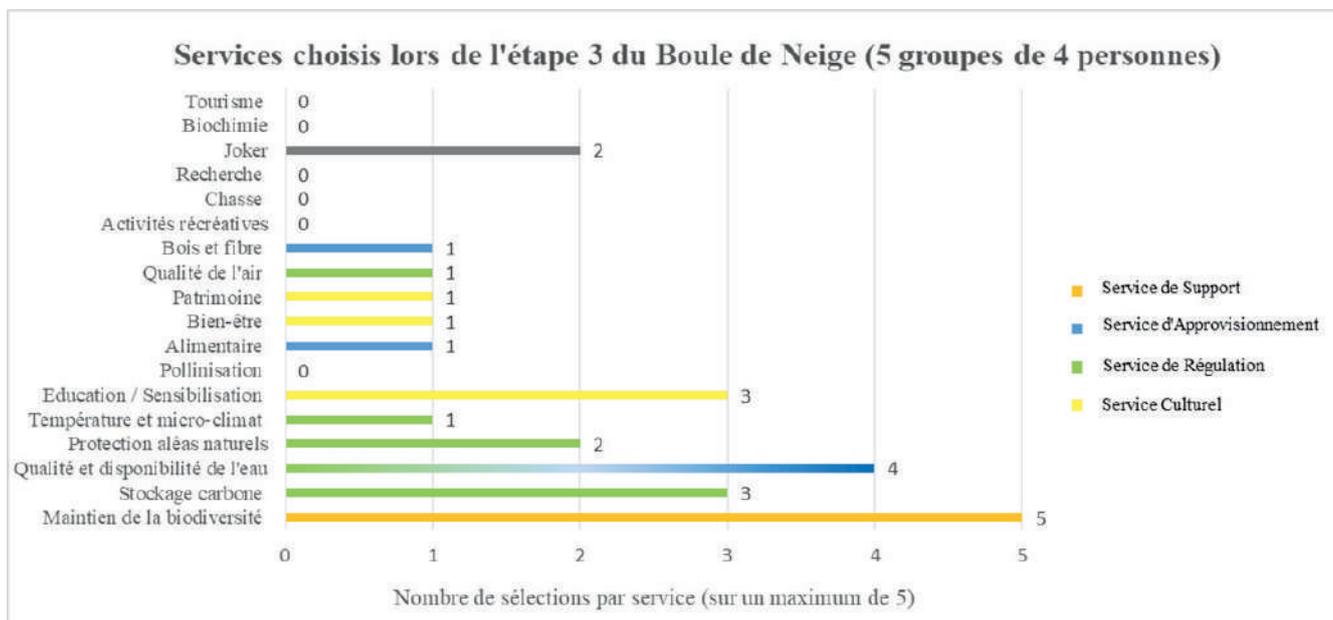
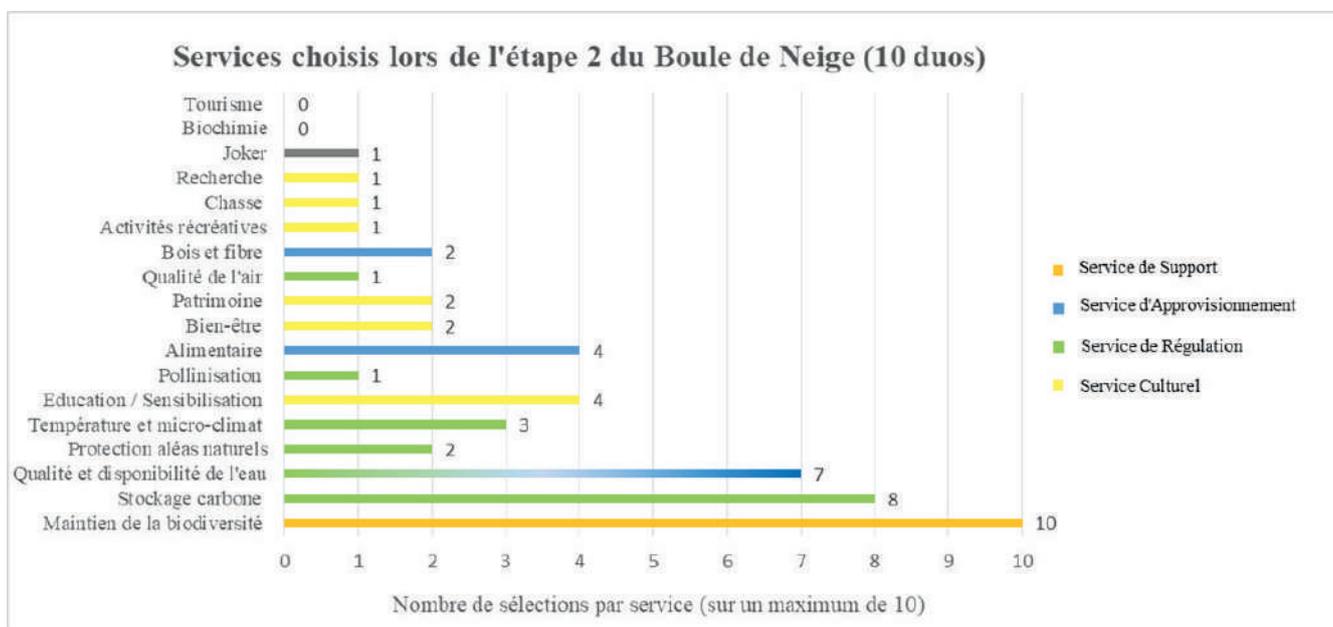
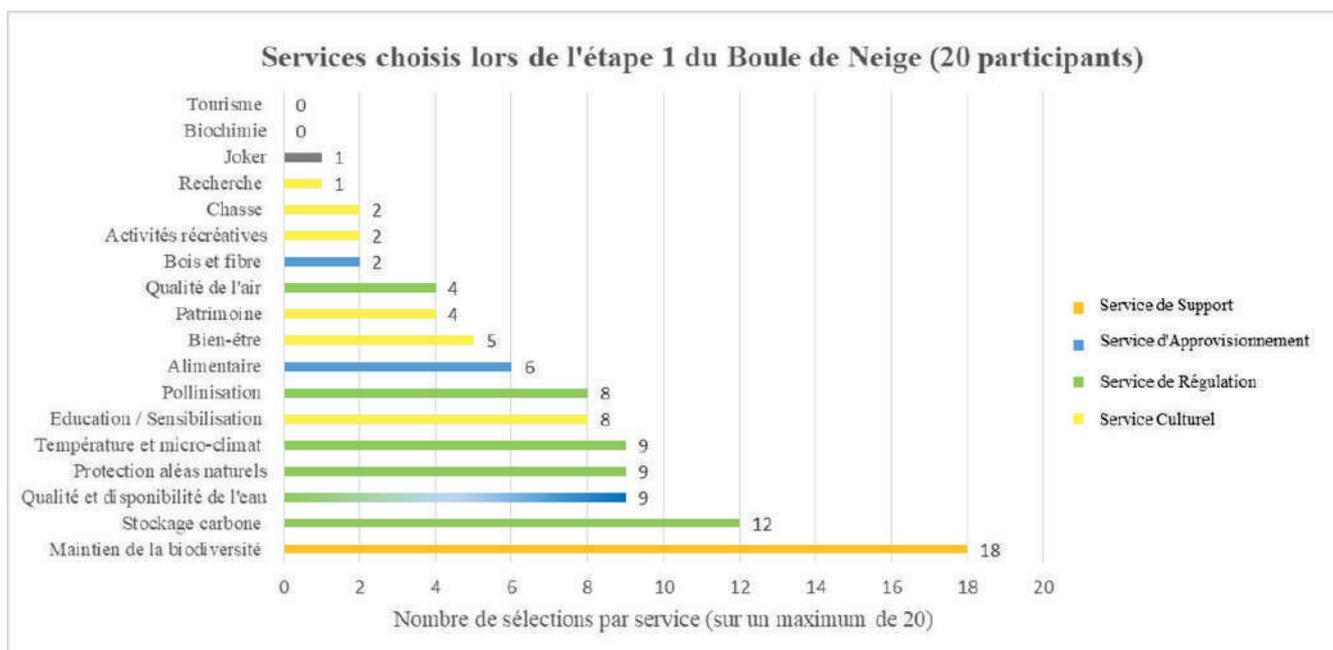


Figure 26 : Résultats - Boule de neige Atelier 1 - Site Créonnais

3.2 Atelier 2 : Spatialiser les enjeux sur le territoire et recueillir les aspirations sur la répartition des services et usages

L'atelier 2 s'organise a minima 30 jours après le premier atelier, cette fois-ci en salle (de préférence sur le territoire d'étude). Les objectifs de cet atelier sont d'amener les participants à spatialiser les différents services et usages (retenus au premier atelier) sur le territoire et donc d'identifier les zones à enjeux et potentiels conflits d'usages ; puis de recueillir les attentes de chacun concernant les potentielles évolutions souhaitées au sujet des services, usages et enjeux sur le territoire.

Pour ce faire, les participants vont travailler en groupe sur des grandes cartes du territoire d'étude. Au-delà de 12 personnes, il est recommandé de faire 2 tables en faisant attention de répartir les participants en deux groupes équilibrés selon les typologies d'acteurs (définir le plan de table en amont de l'atelier).

Cet atelier nécessite a minima 1 animateur/médiateur par groupe de travail.



Figure 27 : Atelier 2 - Sylva-Cités - Site Nezer



Figure 28 : Atelier 2 - Sylva-Cités - Site Saint-Jean-d'Ilac et Martignas-sur-Jalle



Figure 29 : Atelier 2 - Sylva-Cités - Site Créonnais



Figure 30 : Atelier 2 - Sylva-Cités - Site Pessac

3.2.1 Préparation de l'atelier

Préparation de l'Atelier 2		
Echéance	Commentaire	Logistique
J-30	<ul style="list-style-type: none"> • Invitation des parties prenantes identifiées en amont avec envoi du compte rendu de l'atelier 1. • Faire un point avec l'acteur relais afin d'identifier les enjeux sur lesquels il souhaite mettre l'accent. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer une grande carte du territoire (format A1 ou A0). • Réimprimer des dépliant du contexte territorial. • Préparer une vue aérienne du territoire par participant (format A3). • Prévoir un lot de feutres de couleurs différentes par participant
J-15	<ul style="list-style-type: none"> • Relances téléphoniques. 	
J-5	<ul style="list-style-type: none"> • Liste consolidée des participants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir les badges des participants en faisant figurer nom et prénom.
J 0	<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée 1 heure avant le début de l'atelier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Café / Infusions / Thermos / Essuie tout / gobelets. • Fiches explicatives des services écosystémiques du premier atelier.

Figure 31 : Préparation de l'atelier 2 Sylva-Cités.

Invitations

De même que pour le premier atelier, les invitations sont envoyées par mail, de préférence 30 jours avant la date de l'atelier et accompagnées du premier compte rendu.

Les personnes invitées sont les mêmes qu'au premier atelier, en incluant celles qui n'étaient pas disponibles mais intéressées. Il est tout à fait possible de prendre la démarche en route (et de compléter la liste des participants) mais il est préférable de conserver une majorité de personnes associées à la démarche dès le début.

De relances mail et téléphoniques régulières permettront d'obtenir une liste consolidée des participants à J-5.



Figure 32 : Invitation Atelier 2 Sylva-Cités

Supports

Les fiches explicatives des services écosystémiques forestiers sont toujours utiles et peuvent être affichées à chaque atelier. Il faut prévoir de réimprimer des dépliants explicatifs du contexte territorial ainsi que quelques compte rendus du premier atelier.

Les supports spécifiques à prévoir au second atelier sont des grandes cartes du territoire (au format A1 voir A0) sur lesquels les participants vont pouvoir travailler (figure 33), il faut en prévoir une par table / groupe de travail. Sur cette carte nous faisons apparaître la délimitation du territoire d'étude, le réseau hydrographique et les indications que l'on juge nécessaire, le tout sur un fond de carte en vue aérienne avec de la transparence.



Figure 33 : Carte au format A0 utilisée pour l'atelier 2 du site de Pessac

De plus, on prévoit aussi une carte plus petite au format A3 par participant sur laquelle on indique au verso le code couleur qui sera utilisé au cours de l'atelier pour spatialiser les services écosystémiques (figure 34).

Légende

Atelier 2 Living Lab - Sylva-Cités

Selon vos connaissances, vous allez spatialiser les services retenus au premier atelier sur la carte du territoire.

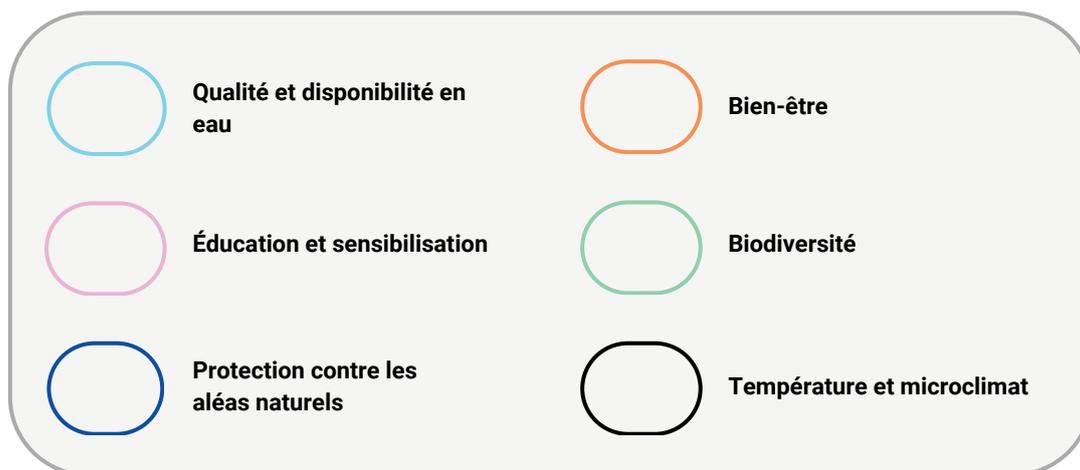


Figure 34 : Légende utilisée lors de l'atelier 2 du site de Pessac

Récapitulatif du matériel nécessaire pour le deuxième atelier

- Accueil convivial (thermos, thé, café, gobelets, sucre, touillettes, gâteaux, sac poubelle, etc.)
- Fiches explicatives des services écosystémiques plastifiées
- Patafix / scotch
- Une grande carte du territoire au format A1 ou A0 par groupe de travail
- Une carte au format A3 avec légende au verso par participant
- Un dépliant contextuel par participant
- Un lot de feutres de couleurs différentes par participant
- Quelques comptes rendus du premier atelier
- Une fiche rappelant les résultats du premier atelier (services retenus)
- Des badges avec les noms et prénoms des participants
- Pour les organisateurs / animateurs :
 - Le tableau résumant le déroulé de l'atelier (figure 39)
 - Le tableau avec la liste des participants attendus
 - Le plan de table de l'atelier préparé en amont

Préparatifs le jour de l'atelier

Il est conseillé pour l'équipe organisatrice d'arriver environ 1 heure avant le début de l'atelier. Il faudra préparer l'accueil convivial, accrocher les fiches explicatives des services écosystémiques aux murs de la salle et agencer la salle en 1 ou 2 groupes de travail selon le nombre de participants.

Pour chaque groupe de travail, on agence plusieurs tables autour desquelles les participants seront regroupées. On dispose au centre la grande carte du territoire et devant chaque place : 1 dépliant contextuel, 1 carte A3 (avec légende), 1 lot de feutres et le badge correspondant au plan de table ayant été défini en amont.



Figure 35 : Préparation des tables - Atelier 2 (Site Créonnais)

3.2.2 Déroulement de l'atelier

A leur arrivée, les participants peuvent profiter de l'accueil convivial, repérer leur place sur le plan de table et prendre connaissance des différents documents présents dans la salle. Une personne est chargée de pointer au fur et à mesure la liste des invités afin de pouvoir démarrer l'atelier une fois tout le monde arrivé (on prévoit généralement 15 minutes de battement entre l'heure de rendez-vous et le début de l'atelier).

L'atelier débute par une introduction auprès de tous les participants rappelant le contexte de la démarche, du territoire d'étude, les résultats du premier atelier et expliquant les objectifs de ce second atelier.

On rappelle également le cadre de confiance (authenticité, bienveillance et coopération) avant de lancer un tour d'assemblée où chaque participant se présente. Pour briser la glace, on demande aux participants lors de ce tour de table de donner leur arbre préféré.



Figure 36 : Introduction lors de l'atelier 2 - Site Créonnais

La spatialisation des services et usages sur le territoire d'étude

Une fois les participants installés à leur place, la première partie de l'atelier consiste à faire appel à leurs connaissances du territoire pour spatialiser un à un les services écosystémiques et usages associés retenus au premier atelier.

L'objectif de cet exercice est d'arriver à un état des lieux partagé de la situation actuelle, tout en identifiant les secteurs à enjeux et les potentiels conflits d'usage.

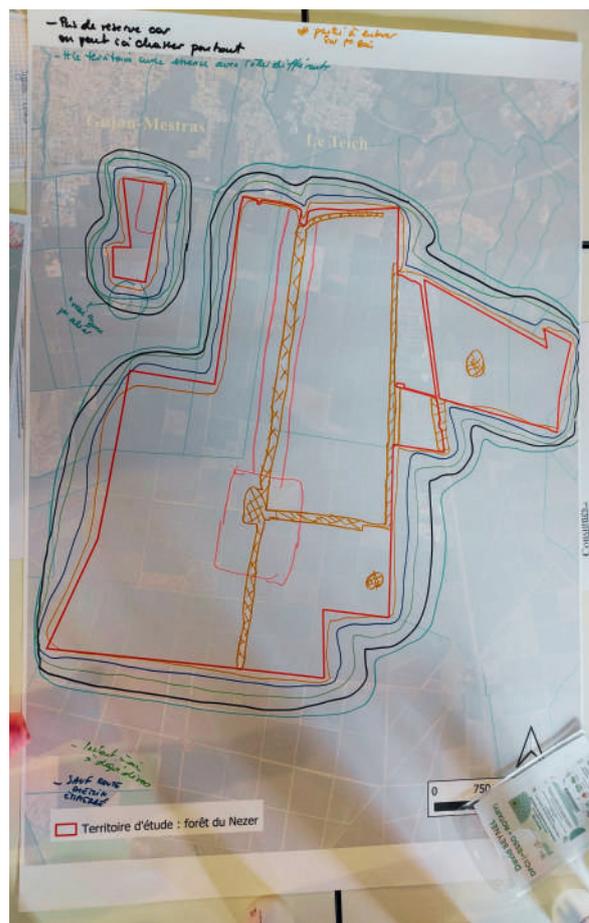


Figure 37 : Spatialisation des services - Atelier 2 (Site Nezer)

Evolutions souhaitées par les participants et enjeux spécifiques

Une fois l'état des lieux terminé, on demande aux participants :

- Est-ce que vous voulez faire évoluer cette situation ? Qu'est-ce que vous changeriez ?
- Selon vous, où est-ce qu'il y a des enjeux particuliers concernant ces thématiques sur le territoire ? Comment y répondre ?

On laisse alors 10-15 minutes aux participants pour avoir une réflexion individuelle autour de ces questions. Ils peuvent s'appuyer sur leur carte du territoire personnelle (A3) pour repenser la spatialisation des services, usages et enjeux sur le territoire.

Déroulé de l'atelier 2 Sylva-Cités



02h30

Etape et objectifs	Durée	Commentaires
Accueil des participants	00:15	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil convivial • Pointer les participants au fur et à mesure de leur arrivée
Contexte	00:05	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel du contexte et des objectifs de la démarche de concertation, ainsi que des résultats du premier atelier
Objectifs du groupe de travail	00:05	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les discussions entamées lors du premier atelier • Spatialiser les services, usages et enjeux spécifiques sur le territoire d'étude • Recueillir les propositions d'évolutions souhaitées par chacun • Si possible : objectifs spécifiques de l'acteur relais
Cadre de fonctionnement	00:05	<ul style="list-style-type: none"> • Posture des animateurs/trices : faciliter pour faire émerger • Utilisation de l'intelligence collective • Principe de fonctionnement : Authenticité - Bienveillance - Co-construction
Tour d'assemblée et brise-glace	00:15	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque participant se présente et donne son arbre préféré • Répartition des participants sur les tables en groupe(s) de travail
Spatialisation des services et usages sur le territoire (Etat des lieux)	00:20	<ul style="list-style-type: none"> • Avec l'aide de l'animateur, pour chacun des services retenus au premier atelier, faire appel aux connaissances des participants pour les spatialiser sur la grande carte du territoire
Evolutions souhaitées par les participants et enjeux spécifiques	00:10	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de réflexion individuel : qu'est-ce que vous changeriez ? Où est-ce qu'il y a des enjeux particuliers auxquels vous souhaiteriez répondre ?
Mise en commun et discussions autour des propositions	01:00	<ul style="list-style-type: none"> • Service par service, l'animateur recueille les différentes propositions des participants • Chaque idée est discutée puis reportée sur la carte du territoire • Le niveau de consensus du groupe est indiqué pour chaque idée via des gommettes de couleur (vert, jaune, rouge)
Restitution	00:10	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion des binômes en groupe de 4 à 6 personnes
Conclusion de l'atelier	00:05	<ul style="list-style-type: none"> • Remerciements et ouverture sur un potentiel 3ème atelier

Figure 39 : Déroulé synthétique de l'atelier 2 Sylva-Cités

Pour plus de lisibilité, il est également possible de reproduire ces cartes numériquement :

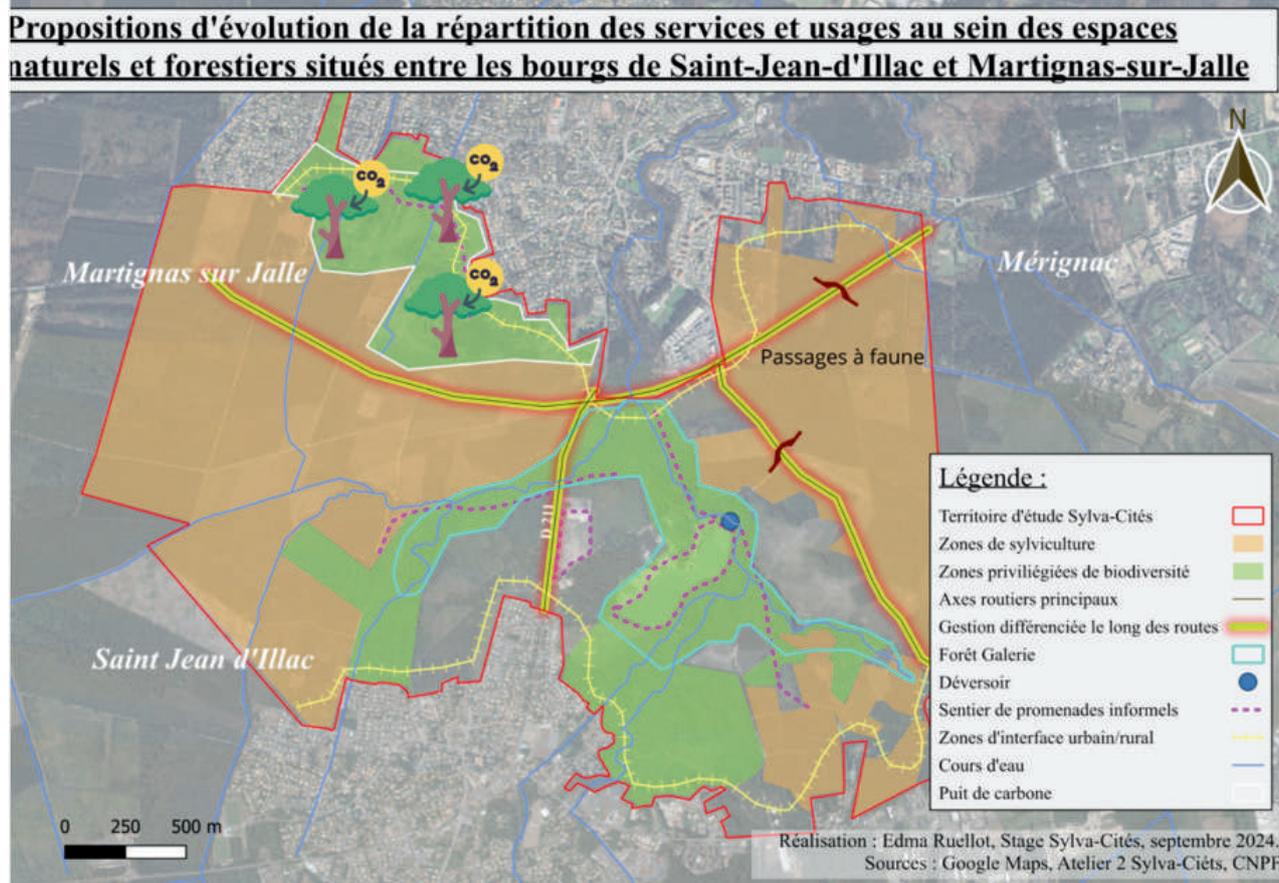
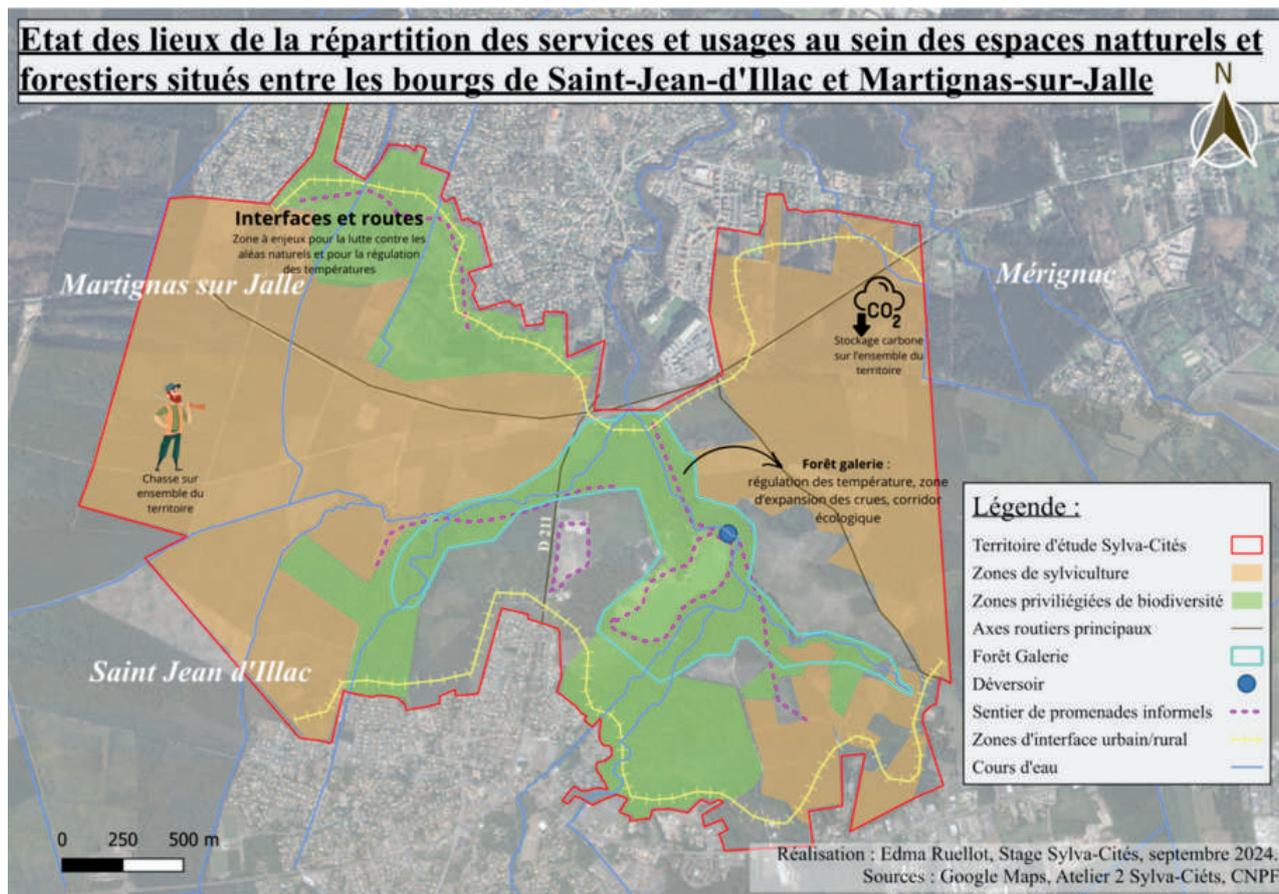


Figure 42 : Carte synthétiques des résultats de l'atelier 2 (Site Saint-Jean-d'Ilac et Martignas-sur-Jalle)

3.3 Atelier 3 : Propositions d'actions visant à répondre aux enjeux identifiés

Le troisième atelier s'organise à minima 30 jours après le deuxième atelier, de nouveau en salle. Les objectifs de cet atelier sont d'aboutir à des propositions d'actions sur le territoire répondant aux enjeux principaux identifiés lors des deux premiers ateliers et retenus par les acteurs relais.

En amont de l'atelier, il faudra prévoir une réunion de travail avec le(s) acteur(s) relais afin de revenir sur les résultats des deux premiers ateliers et choisir 1 à 2 thématiques principales que l'on souhaite encore approfondir pour ce troisième atelier.

On prévoit pour cet atelier l'intervention d'un ou plusieurs acteurs extérieurs sur les thématiques retenues afin d'apporter des connaissances et des points de vue différents sur les thématiques retenues. Les participants pourront ensuite librement proposer des idées en lien avec les enjeux évoqués et les approfondir, seuls ou en groupes.



Figure 43 : Atelier 3 - Syla-Cités - Site Nezer



Figure 44 : Atelier 3 - Syla-Cités - Site Créonnais

3.3.1 Préparation de l'atelier

Préparation de l'Atelier 2		
Echéance	Commentaire	Logistique
J-30	<ul style="list-style-type: none"> Avec les acteurs relais, identifier 1 à 2 thématiques principales à approfondir Identifier et convier des intervenants extérieurs pour s'exprimer sur ces thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> Imprimer un arbre vierge au format A0 par thématique Prévoir des post-it Imprimer des fiches "avocat de l'ange" Amener les cartes finales de l'atelier 2
J-15	<ul style="list-style-type: none"> Relances téléphoniques 	
J-5	<ul style="list-style-type: none"> Liste consolidée des participants 	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir les badges des participants en faisant figurer nom et prénom.
J 0	<ul style="list-style-type: none"> Arrivée 1 heure avant le début de l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> Café / Infusions / Thermos / Essuie tout / gobelets

Figure 45 : Préparation de l'Atelier 3 Sylva-Cités

Invitations

De même que pour les deux premiers ateliers, les invitations sont envoyées par mail, de préférence 30 jours avant la date de l'atelier et accompagnées des précédents compte rendus.

Les personnes invitées sont les mêmes qu'avant en incluant celles qui n'étaient pas disponibles mais intéressées. Il est tout à fait possible de prendre la démarche en route (et de compléter la liste des participants) mais il est préférable de conserver une majorité de personnes associées à la démarche dès le début.

Pour les intervenants, il est préférable de faire appel à des personnes extérieures.

De relances mail et téléphoniques régulières permettront d'obtenir une liste consolidée des participants à J-5.



Figure 46 : Invitation Atelier 3 Sylva-Cités

Supports

Les supports utilisés aux précédents ateliers peuvent être apportés et affichés dans la salle de l'atelier.

Les supports spécifiques à préparer pour ce troisième atelier sont des grands arbres vierges au format A0 (figure 47) qui serviront d'arbres à idées (il en faut 1 par thématique) et des fiches "Avocat de l'ange" (figure 48) qui serviront à approfondir certaines idées.



*Figure 47 : Arbre à idées vierge
imprimé au format A0 pour l'atelier 3*

Fiche AVOCAT DE L'ANGE

1 - Titre de l'idée	
2 – Ce que j'aime dans cette idée	3 – Parce que
4 – Il/elle répond à tout ou partie à notre objectif car	5 – Les obstacles
6 – Je propose pour le/la rendre efficace de	7 – Et on pourrait aussi en complément

Figure 48 : Fiche Avocat de l'ange

Récapitulatif du matériel nécessaire pour le troisième atelier

- Accueil convivial (thermos, thé, café, gobelets, sucre, touillettes, gâteaux, sac poubelle, etc.)
- Fiches explicatives des services écosystémiques plastifiées (pas obligatoire)
- Patafix / scotch
- Cartes finales de travail du territoire utilisées au deuxième atelier
- Quelques dépliants contextuels du territoire
- Quelques comptes rendus des deux premiers ateliers
- Un arbre à idées vierge au format A0 par thématique de l'atelier
- Des post-it
- Des fiches Avocat de l'ange (A4 et A3)
- Des badges avec les noms et prénoms des participants
- Pour les organisateurs / animateurs :
 - Le tableau résumant le déroulé de l'atelier (figure 52)
 - Le tableau avec la liste des participants attendus

Préparatifs le jour de l'atelier

Il est conseillé pour l'équipe organisatrice d'arriver environ 1 heure avant le début de l'atelier. Il faudra préparer l'accueil convivial, accrocher et disposer dans la salle les différents supports et résultats des précédents ateliers. Pour les arbres à idées, il faut prévoir un endroit avec de l'espace pour que les participants puissent circuler autour.

3.3.2 Dérroulement de l'atelier

A leur arrivée, les participants peuvent profiter de l'accueil convivial et se remémorer les ateliers précédents avec les différents supports à disposition. Une personne est chargée de pointer au fur et à mesure la liste des invités afin de pouvoir démarrer l'atelier une fois tout le monde arrivé (on prévoit généralement 15 minutes de battement entre l'heure de rendez-vous et le début de l'atelier).

L'atelier débute par une introduction auprès de tous les participants rappelant le contexte de la démarche, du territoire d'étude, les résultats des deux premiers ateliers et expliquant les objectifs de ce troisième atelier (et les thématiques retenues).

On rappelle également le cadre de confiance (authenticité, bienveillance et coopération) avant de lancer un tour d'assemblée où chaque participant se présente.



Figure 49 : Introduction lors de l'atelier 3 - Site Créonnais

Intervention des acteurs relais et échanges avec les participants

Avant de démarrer les activités de l'atelier, on demande aux acteurs relais de prendre la parole afin d'expliquer le choix des thématiques et d'évoquer des éléments du contexte territorial en lien (par exemple les problématiques auxquelles ils font face au quotidien). S'en suit des échanges avec les participants, libres de poser des questions en réaction.

Avocat de l'ange

Une fois les idées rassemblées au sein des différents arbres, les participants sont invités à venir décrocher 1 idée qu'ils souhaitent approfondir et pour cela remplir la fiche avocat de l'ange. Ils peuvent remplir cette fiche seuls ou en groupes si plusieurs participants souhaitent approfondir les mêmes idées.

Fiche AVOCAT DE L'ANGE	
1 - Titre de l'idée	La diversification et le paysage
2 - Ce que j'aime dans cette idée	3 - Parce que
<p>l'idée ramène aspect fonctionnel →</p> <p>fonctionnel et esthétique</p> <p>↳ sensoriel</p>	<p>résistance (biodynamie et milieux résistants aux aléas climatiques et phytosanitaires)</p> <p>↳ paysage (ressenti esthétique)</p>
4 - Il/elle répond à tout ou partie à notre objectif car	5 - Les obstacles
<p>↳ présente la production de bois à moyen terme malgré la complexité climatique et sanitaire (introduction possible de nouveaux feuillus par ex.)</p> <p>↳ meilleur attractivité de la forêt (paysage décent, intérêt naturaliste)</p>	<p>Jeux de nouvelles espèces adaptées notamment résineux et les bonnes méthodes d'installation (semis, plantation) et de récolte (coupes rases niveau de mécanisation) (en progressif)</p>
6 - Je propose pour le/la rendre efficace de	7 - Et on pourrait aussi en complément
<p>Prendre en compte des conditions écologiques (stationnelles : sol, exposition, topographie) fertilité, faculté de régénération naturelle et des attentes économiques (production de bois, résine, ...) et sociales (eucalyptus)</p>	<p>pour faire le lien dans le domaine du choix de espèces, leur provenance et dans celui du paysage (orthographe, dimensions, saisonnalité des couleurs de feuillage), du mode de combinaison des espèces (plantation en mosaïque ou plantation)</p>

Figure 51 : Exemple de fiche avocat de l'ange - Site Nezer

À la fin de l'atelier, s'ils le souhaitent, certains participants peuvent présenter leur fiche à l'ensemble du groupe.

Conclusion de l'atelier

Cet atelier étant le dernier prévu dans la démarche Sylva-Cités, les animateurs laissent la parole aux acteurs relais avant de remercier tous les participants et de conclure l'atelier et la démarche.

Déroulé de l'atelier 3 Sylva-Cités		
		 02h30
Etape et objectifs	Durée	Commentaires
Accueil des participants	00:15	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil convivial • Pointer les participants au fur et à mesure de leur arrivée
Contexte	00:05	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel du contexte et des objectifs de la démarche de concertation, ainsi que des résultats des premiers ateliers
Objectifs du groupe de travail	00:05	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les discussions entamées lors des premiers ateliers sur des thématiques spécifiques retenues par les acteurs relais • Recueillir des idées d'actions répondant aux enjeux spécifiques
Cadre de fonctionnement	00:05	<ul style="list-style-type: none"> • Posture des animateurs/trices : faciliter pour faire émerger • Utilisation de l'intelligence collective • Principe de fonctionnement : Authenticité - Bienveillance - Co-construction
Tour d'assemblée	00:10	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque participant se présente
Intervention des acteurs relais et échanges	00:10	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs relais expliquent le choix des thématiques et évoquent leurs problématiques/questionnements sur le territoire
Interventions extérieures et échanges	00:20	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions extérieures pour apporter de la connaissance, des retours d'expérience, d'autres visions sur les enjeux exprimés
Arbre à idées	00:15	<ul style="list-style-type: none"> • Un arbre par thématique • Les participants écrivent leurs idées (actions/enjeux) sur des post-it qu'ils viennent coller sur les arbres (1 idée par post-it)
Avocat de l'ange	01:00	<ul style="list-style-type: none"> • Les participants viennent décrocher les idées qu'ils souhaitent approfondir • Ils remplissent des fiches avocat de l'ange, seuls ou en groupes
Conclusion de l'atelier	00:05	<ul style="list-style-type: none"> • Retours des acteurs relais, conclusion de la démarche

Figure 52 : Déroulé synthétique de l'atelier 3 Sylva-Cités

3.3.3 Résultats de l'atelier

Les principaux résultats de ce troisième atelier sont les arbres à idées et les fiches avocat de l'ange remplies par les participants.

Un compte rendu concis devra être rédigé et partagé avec l'ensemble des participants de l'atelier, ainsi qu'aux personnes invitées qui se sont montrées intéressées par la démarche mais n'étaient pas disponibles. Ce compte rendu peut se structurer ainsi :

- Introduction rappelant le contexte de la démarche, le nombre de participants et les objectifs de l'atelier
- Rappel synthétique du contexte du territoire d'étude
- Déroulé synthétique de l'atelier
- L'essentiel des interventions des acteurs relais et des intervenants extérieurs
- Les fiches avocat de l'ange numérisées (figure 53)
- Les arbres à idées numérisés (figure 54)
- Conclusion de l'atelier

Fiche AVOCAT DE L'ANGE	
1 - Titre du projet / de l'idée	Une sensibilisation portée par les collectivités et communes en particulier
2 - Ce que j'aime dans ce projet / cette idée	3 - Parce que
La forêt représente la majorité du territoire de la commune. Rôle de conciliateur pour éviter les confrontations entre forestiers et habitants.	Mais manque de culture de la forêt cultivée et culture du risque pour les nouveaux arrivants (gironde : forte croissance de la population résidente).
4 - Il/elle répond à tout ou partie à notre objectif car	5 - Les obstacles
En partie pour aider à atteindre un plus grand nombre de public avec un discours neutre.	Fort taux de résidences secondaires difficiles à atteindre. Nécessite une « offre » ou un cadre facile à comprendre pour le public.
6 - Je propose pour le/la rendre efficace de	7 - Et on pourrait aussi en complément
Intégrer une présentation de la forêt dans les accueils des nouveaux habitants. Faire des articles réguliers dans les canaux de communication des collectivités (bulletins...).	Utiliser les parcelles communales adjacentes au Nezer comme support de sensibilisation auprès des scolaires.

Figure 53 : Exemple de fiche avocat de l'ange - Atelier 3 Sylva-Cités - Site Nezer

QUELLES ACTIONS EDUCATION/SENSIBILISATION AUX ENJEUX DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES, FORESTIERS DU TERRITOIRE ?



Figure 54 : Arbre à idées numérisé - Atelier 3 Sylva-Cités - Site Créonnais

Potentielles suites de l'atelier ?

Cet atelier est le dernier conçu pour la démarche de concertation Sylva-Cités, la raison principale étant la durée du projet de 13 mois. Concernant les 4 sites d'étude expérimentés au cours du projet, les résultats de tous les ateliers ont été transmis aux acteurs relais qui décideront des suites de la démarche.

Toutefois, on pourrait imaginer un quatrième atelier qui permettrait de prototyper la mise en œuvre concrète d'une ou plusieurs idées du troisième atelier avec les participants volontaires.

4. Prise en compte des résultats

La dernière phase de la démarche de concertation Sylva-Cités, est celle de la diffusion des résultats et de l'évaluation de la démarche.

Tout d'abord, il est essentiel de considérer les résultats dans la prise de décision et d'informer les participants de l'impact concret de leur contribution sur le projet. Les acteurs relais jouent un rôle important à cette étape, en expliquant aux participants ce qu'il sera fait des propositions formulées. Cette transparence permet aux participants de savoir que leur contribution n'a pas été vaine, renforçant ainsi la confiance et le sentiment d'utilité dans la démarche.

Ensuite, un retour sur la démarche est réalisé pour mesurer l'influence réelle de la concertation sur la décision finale. Il s'agit ici d'évaluer dans quelle mesure les propositions issues des discussions ont été prises en compte dans les orientations retenues. Cette étape permet de rendre compte de l'efficacité de la concertation et de démontrer que le processus participatif a un impact concret sur la gestion des projets.

Enfin, il est nécessaire de fournir des préconisations pour réajuster la méthode en identifiant les freins et les opportunités rencontrés durant la démarche. Cette analyse rétrospective permet de dresser un bilan des éléments qui ont facilité ou, au contraire, entravé le bon déroulement de la concertation. Les enseignements tirés permettront d'améliorer les méthodes participatives pour les futures initiatives, garantissant ainsi des processus de concertation efficaces et duplicables.



5. Retours d'expérience Sylva-Cités

5.1 Atelier 1

Le premier atelier de la démarche est celui qui demande le plus de logistique d'organisation comme celui-ci se déroule sur le terrain. Toutefois, il semble être l'atelier le mieux perçu et le plus agréable par les participants. Un reproche qui a pu lui être fait est que l'on ne fait que survoler les thématiques du territoire, mais les participants sont généralement curieux de voir la suite de la démarche.

5.2 Atelier 2

Le deuxième atelier est le plus complexe au niveau méthodologique et peut être fastidieux lorsque les participants n'ont pas une très bonne connaissance du territoire. Afin de faciliter cet exercice, on pourrait envisager de ne faire qu'un groupe de travail jusqu'à 15 participants et deux groupes au-delà.

Pour cet atelier, il est important d'inclure les acteurs relais au groupe de travail afin qu'ils puissent répondre aux questions des participants et les aider à dresser l'état des lieux. Les animateurs devront alors faire attention à ce qu'ils n'orientent pas l'atelier dans une direction particulière. Si les animateurs sont bien informés sur le contexte du territoire d'étude et se sont familiarisés avec la carte en amont de l'atelier, cela facilitera son déroulement.

5.3 Atelier 3

Même s'il n'a pu être expérimenté que sur 2 des 4 sites d'étude Sylva-Cités, la formule de s'est atelier a plutôt bien fonctionné. Les participants apprécient pouvoir échanger directement avec les acteurs relais, ainsi qu'avec les intervenants extérieurs qui viennent leur apporter des informations nouvelles. De plus, sur la deuxième partie de l'atelier, les participants apprécient d'être libres de pouvoir travailler sur les idées qui les intéressent.

On remarque que de nombreuses idées évoquées peuvent être très larges et s'éloigner du contexte très précis du site d'étude et donc manquer d'opérationnalité. Toutefois, ceci n'est pas forcément un inconvénient, les acteurs relais (ayant un pouvoir décisionnel sur le site d'étude) seront ensuite libres de creuser les actions qu'ils trouvent pertinentes et qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre.

5.4 Réflexions générales

Lors des phases préparatoires de la démarche avec les acteurs relais, plus les interlocuteurs sont nombreux, plus la démarche est complexe à mettre en œuvre.

Plus l'objectif initial de la démarche de concertation est bien défini en amont, clair et bien expliqué aux participants, plus la démarche dans son ensemble sera facilitée. Lorsque les objectifs initiaux ne sont pas assez précis, cela risque de compliquer la mobilisation des participants et causer des interrogations auprès de certains acteurs qui auront alors du mal à s'investir et comprendre l'intérêt de la démarche.

Il est donc essentiel de bien expliquer le contexte et les objectifs de la démarche dès le début, ainsi que de bien définir son cadre. Afin qu'il n'y ait pas de frustrations, il est important de rappeler dès le début de la démarche qu'une proposition n'équivaut pas une décision et que ces dernières dépendent des acteurs relais (propriétaires / gestionnaires / élus selon les contextes).

Enfin le cadre du projet Sylva-Cités sur une période de 13 mois est beaucoup trop court pour pouvoir réellement explorer ce type de démarche en profondeur. Les différents sites d'étude gagneraient à pouvoir être plus étalés dans le temps en espaçant plus les ateliers. On pourrait également facilement imaginer une suite après le troisième atelier.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Le caractère inclusif et le mélange d'acteurs publics, privés, population• Les médiatrices / animatrices professionnelles et neutres• Le cadre de confiance établi pour le déroulement des ateliers : authenticité, bienveillance et coopération• Le côté ludique des ateliers• Le dialogue et les prises de conscience	<ul style="list-style-type: none">• La difficulté à mobiliser des personnes volontaires et la nécessité de relancer régulièrement l'ensemble des invités• La difficulté à avoir un équilibre dans les typologies d'acteurs présents• La mauvaise compréhension de la démarche par certains acteurs• Le délai trop court entre 2 ateliers• La démarche nécessite un minimum d'ouverture des différentes parties prenantes pour pouvoir fonctionner

Figure 55 : Forces et faiblesses de la démarche de concertation Sylva-Cités

Ce guide a été conçu dans le cadre du projet Sylva-Cités par le CNPF Nouvelle-Aquitaine. Il vise à fournir un cadre structuré et adaptable pour mener une démarche de concertation autour de la multifonctionnalité des forêts. Il propose ainsi des outils concrets et des méthodes éprouvées pour structurer chaque phase de la concertation.



CNPF Nouvelle-Aquitaine
6 parvis des chartrons. 33000 BORDEAUX.
Responsable et stagiaire du projet Sylva-Cités
2024

Rédaction :
Thierry Chérèque.
Edma Ruellot.